

EIS

2021



**Améliorer la santé
et le bien-être des étudiant.es :**
**Évaluation d'Impact sur la Santé
de la Politique Jeunesse
de la Ville de Chambéry**

Réalisé avec le soutien
de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

L'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) présentée dans ce rapport a été menée en 2019-2020, avant la crise liée au Covid-19. De nombreuses recherches menées depuis mars 2020, ainsi que les étudiant.es et les acteurs et actrices qui agissent auprès d'eux, ont témoigné de ses conséquences néfastes sur cette population. Les étudiant.es ont en effet payé un lourd tribut à la crise, en termes notamment d'isolement, d'impacts sur la santé mentale et de précarité. Selon l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), en dehors des étudiant.es dont l'activité rémunérée a été stoppée durant les confinements, les étudiant.es étrangers.ères ont notamment été particulièrement touchés.es par les difficultés financières, notamment pour se nourrir¹. Toujours selon l'OVE, près d'un.e étudiant.e sur trois a rencontré des signes de détresse psychologique pendant le confinement. La santé mentale des étudiant.es et des jeunes en général s'est dégradée ces derniers mois : troubles anxieux, symptômes dépressifs et idées suicidaires concernent une part importante d'entre eux^{1,2}. De plus, ils connaissent peu les dispositifs existants, dans un contexte de difficultés d'accès aux soins marqué, comme évoqué dans le rapport.

Dans ce contexte, le Crous Grenoble-Alpes, l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB) et la Ville de Chambéry ont œuvré, de façon coordonnée et en lien avec les acteurs associatifs et institutionnels, pour soutenir les étudiant.es.

Le Crous Grenoble-Alpes et l'USMB ont mobilisé moyens et dispositifs pour aider et accompagner les étudiant.es : mise en place d'une plateforme de soutien (<https://www.univ-smb.fr/vie-etudiante-campus/plateforme-de-soutien-aux-etudiants-de-lusmb/>), distribution de 2 repas par jour à 1 euro,

écoute et soutien psychologique, prêt d'ordinateurs et de clefs 4G, augmentations des aides d'urgence, soutien aux distributions alimentaires. Au-delà de l'intervention des étudiant.es relais santé en direction de leurs pairs, des référent.es étudiant.e.s ont maintenu le lien avec ceux et celles restés.es en résidences universitaires.

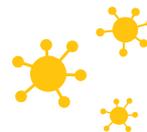
La Ville de Chambéry a de son côté dégagé une enveloppe supplémentaire dans l'objectif d'un doublement de l'accueil des jeunes au sein des services municipaux dans le cadre de stages gratifiés et de contrats d'apprentissage. Soucieuse d'améliorer leur confort d'étude et de prévenir leur isolement, elle facilite l'accès des étudiant.es à des salles de travail équipées telles que les tiers-lieux et les bibliothèques. Les étudiant.es peuvent également trouver via la plateforme Solidarités Chambéry toutes les informations sur les initiatives et dispositifs de solidarité. Le déploiement de distributeurs de protections périodiques est également à l'étude pour la rentrée prochaine, complémentairement à ceux installés dans les résidences universitaires.

Les étudiant.es sont également solidaires et mobilisés.es. Des associations étudiantes ont organisé des distributions de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. L'une d'elle porte également un projet d'épicerie sociale et solidaire.

La crise traversée ces derniers mois rend d'autant plus nécessaire la poursuite des actions engagées à la suite de l'EIS. Cette crise a en effet démontré et renforcé l'importance d'anticiper les effets des politiques sur la santé et le bien-être des étudiant.es, et de prendre en compte les vulnérabilités et inégalités sociales de santé dans cette population.

1 Belghith Feres, Ferry Odile, Patros Théo, Tenret Élise. OVE Infos n°43. Observatoire de la vie étudiante. Avril 2021

2 Ipsos. Perceptions et représentations des maladies mentales avec l'urgence sanitaire, l'urgence psychiatrique focus jeunes 18-24 ans. Sondage IPSOS pour la Fondation FondaMental. Janvier 2021



TABLE

DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
I. CONTEXTE.....	4
I.1 De la consultation "Chambéry connectée jeunes" à l'Évaluation d'impact sur la santé (EIS) du "Pacte Jeunesse".....	4
I.2 La santé et ses déterminants	5
I.3 L'évaluation d'impact sur la santé	5
I.4 Santé et précarité des étudiants : quelques points de repères.....	6
II. MÉTHODE ET CALENDRIER.....	8
II.1 Les grandes étapes.....	8
II.2 Les acteurs de l'EIS	9
III. DÉTERMINANTS DE LA SANTE RETENUS POUR L'ANALYSE	10
IV. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE ET SYNTHÈSE DES IMPACTS.....	12
IV.1 La mobilité	13
IV.2 Le travail étudiant	16
IV.3 Le potentiel social et l'engagement	19
IV.4 La disponibilité et l'accès aux services et aux soins	26
V. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE.....	33
VI. ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES PAR LA VILLE DE CHAMBÉRY ET L'USMB.....	38
VII. BILAN ET PERSPECTIVES.....	40
VIII. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	41

I.

CONTEXTE

I.1 DE LA CONSULTATION "CHAMBÉRY CONNECTÉE JEUNES" À L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS) DU "PACTE JEUNESSE"

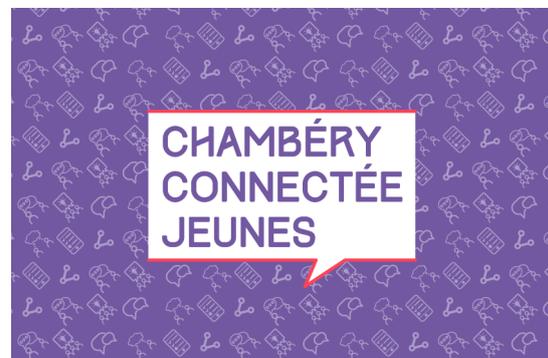
En 2018, la Ville de Chambéry a souhaité refonder sa politique à destination des 11-25 ans. Dans ce cadre, elle a engagé un processus de consultation citoyenne des jeunes pour les associer concrètement à l'élaboration de la politique jeunesse. Cette consultation "Chambéry connectée jeunes" a été l'occasion de se saisir du projet européen Gaya (Gouvernance et Jeunesse dans les Alpes). Dans ce cadre, les partenaires et acteurs "jeunesse" du territoire, dont la délégation Savoie de l'IREPS ARA, ont été conviés à plusieurs temps forts. C'est à partir de cette consultation et de ces temps partenariaux que s'est construite la nouvelle politique jeunesse de la Ville : le Pacte Jeunesse.

Au cours de cette réflexion globale, il s'est avéré que la santé et le bien-être des étudiant.es chambérien.nes était une dimension particulièrement importante à prendre en compte.

De son côté, l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB), via le Service de santé étudiant, souhaitait également s'impliquer dans la construction du volet étudiant de la politique jeunesse.

Afin d'anticiper les impacts de cette nouvelle politique sur la santé et le bien-être des étudiant.es, l'IREPS ARA et l'ORS ARA se sont ainsi associés pour accompagner la Ville de Chambéry et l'USMB dans l'évaluation d'impact sur la santé de la dimension "étudiant.es" du Pacte Jeunesse. ▶

Fruit de cette démarche partenariale d'une année, ce rapport décrit la méthodologie de l'EIS, les différentes étapes suivies, l'analyse des impacts potentiels du Pacte Jeunesse sur les déterminants de la santé ainsi que les recommandations formulées par le COPIL et les actions prioritaires retenues par la Ville et l'USMB.

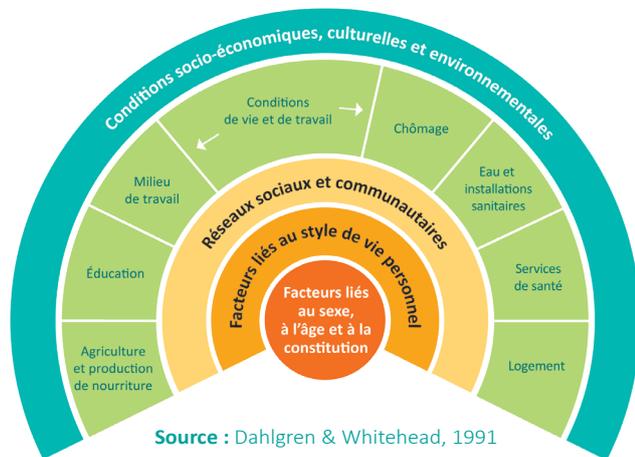


I.2 LA SANTÉ ET SES DÉTERMINANTS

L'état de santé d'une personne et d'une population résulte d'une multitude de facteurs héréditaires, environnementaux, comportementaux et sociaux appelés déterminants de santé. Ainsi de nombreuses politiques publiques peuvent viser l'amélioration de la santé des populations. La prise en compte de ces déterminants de la santé dans les politiques publiques peut notamment être réalisée à travers l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) (Jabot et Roué Le Gall 2017 ; Simos et al. 2015).

En effet, **la santé n'est pas seulement l'absence de maladie**, mais "**un état de complet bien-être physique, mental et social**", selon la définition même de l'OMS. L'environnement social, culturel et économique constitue dans cette optique des facteurs essentiels, à travers la qualité d'un cadre de vie qui favorise l'épanouissement de tout un chacun. Les politiques publiques jouent ainsi un rôle déterminant que ce soit en facilitant l'accès aux services et aux soins, en favorisant la pratique d'activités physiques, ou encore en luttant contre les ségrégations spatiales.

↳ Catégorisation des éléments de santé



I.3 L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ

L'évaluation d'impact sur la santé ou EIS est une démarche qui connaît une popularité croissante partout dans le monde depuis la fin des années 1990, et en France depuis une dizaine d'années seulement. D'abord utilisée dans le cadre des évaluations d'impact environnemental (EIE), elle s'est enrichie des connaissances et des principes portés par le courant des déterminants sociaux de la santé et de l'action contre les inégalités sociales de santé. Elle s'est ainsi transposée dans le contexte de l'élaboration de politiques publiques et ce, à tous les échelons de prise de décision. L'EIS poursuit trois objectifs concomitants : estimer les effets potentiels d'un projet de politique sur la santé, favoriser la participation citoyenne et de parties prenantes au processus d'analyse d'impact et informer le processus de décision (Saint-Pierre et al. 2014).

Cette pratique de santé publique consiste à mettre à jour des effets non souhaités et parfois non soupçonnés de politiques ou de projets sur la santé de la population. L'EIS vise à estimer, de manière prospective, les effets probables sur la santé et sur les inégalités sociales de santé d'un projet ou d'une politique, avant que la décision finale soit prise par les décideur.es, en formulant des recommandations permettant aux décideur.es de maximiser les gains potentiels sur la santé et pour éviter ou réduire les effets négatifs de leur projet (IAIA 2006). L'EIS propose une démarche standardisée en étapes successives, ce qui permet de structurer l'action et d'établir clairement les pas à franchir.

Sélection	Cadrage	Estimation des impacts	Elaboration des recommandations	Suivi et évaluation
Définir le projet sur lequel l'EIS portera	Fixer le périmètre et les objectifs de l'EIS, définir les déterminants de la santé à analyser	Analyser les effets potentiels sur la santé à l'aide de données scientifiques, et issues des acteurs et actrices concernés.es	Co-construire et hiérarchiser des recommandations afin de minimiser les effets négatifs et renforcer les effets positifs	Co-construire et hiérarchiser des recommandations afin de minimiser les effets négatifs et renforcer les effets positifs

I.4 SANTÉ ET PRÉCARITÉ DES ÉTUDIANTS : QUELQUES POINTS DE REPÈRES

Perception autodéclarée de l'état global de santé

Selon les différentes enquêtes menées ces 5 dernières années, **73 % à 84 % des étudiant.es** interrogé.es **se déclarent en "très bonne" ou en "bonne" santé** (Chiltz 2016, SMEREP 2018, Ronzeau 2018). **C'est moins qu'au niveau national, ou presque 90% de l'ensemble des jeunes de 16 à 24 ans** (Fourcade et von Lennep 2017).

Les enquêtes réalisées auprès des étudiant.e-s s'accordent sur deux points : **d'une part, la perception de l'état de santé a tendance à se dégrader avec l'avancée en âge/en niveau d'études, et d'autre part, les femmes se déclarent en moins bonne santé que les hommes.** Selon l'OVE, l'origine sociale et la nationalité ne semblent pas influencer l'état de santé perçu. En revanche, la LMDE corrèle **la dégradation de cet indicateur avec le type d'études¹, la déclaration de difficultés financières et le sentiment d'être seul.e.**

Santé mentale

En considérant la santé mentale dans toutes ses dimensions (pathologie mentale avec ou sans symptômes, bien-être émotionnel et psychologique, participation sociale), 78% des étudiant.e-s (85% des hommes, 72% des femmes) se déclarent satisfait.e-s à l'égard de leur vie (SMEREP 2018). Au niveau national, 59% l'ensemble des jeunes de 18 à 30 ans se déclarent "tout à fait" ou "plutôt" satisfait.e-s de leur situation (CREDOC 2019).

Sur le plan de la détresse psychologique, les [données 2019 sur la santé mentale de l'étude I-Share](#) rapportent que 18% des étudiants et 31% des étudiantes présentent "une symptomatologie dépressive modérée à sévère" (échelle PHQ9)². L'ensemble des étudiant.es étaient "près de 37% à présenter une période d'au moins deux semaines consécutives pendant laquelle ils se sont sentis tristes, déprimés, sans espoir, au cours des 12 derniers mois", et que "ces symptômes sont présents chaque jour ou presque, et toute la journée ou pratiquement",

1 Les étudiant.e-s en filières de lettres, langues, sciences humaines et sociales se déclarent un peu moins en bonne santé que celles et ceux issu.e-s des filières de droit et dites "scientifiques" ou "de santé"

2 Le Questionnaire sur la santé du patient ("Patient Health Questionnaire" - PHQ) est un test de dépistage qui évalue la présence de certains troubles mentaux et la sévérité de la dépression. Il comporte 9 questions, chacune correspondant à un critère diagnostique de la 4e édition du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-IV) de l'American Psychiatric Association.

pour plus d'un.e étudiant.e sur cinq (22%) (Ronzeau 2018). Une comparaison avec des données nationales, selon lesquelles 9,8% de la population française de 18 à 75 ans- 13% des femmes, 6,4% des hommes- a subi au moins un épisode dépressif caractérisé au cours des 12 derniers mois (Léon et al. 2018), semblent indiquer une **incidence de la détresse psychologique supérieure chez les étudiant.es par rapport à la population générale.**

De même, **les idées suicidaires** semblent davantage concerner les étudiant.es au cours des 12 derniers mois (SMEREP 2018 ; Ronzeau 2018) que la population générale de 18 à 75 ans (Léon et al. 2019) et la population active occupée (Delézire et al. 2019).

Situation économique et activité rémunérée

Les ressources des étudiant.es sont de trois types principaux : les aides familiales, les aides publiques et les activités rémunérées (Belghith et al. 2017).

- Le montant des aides familiales, tout comme leur proportion dans l'ensemble des revenus, sont plus importants chez les étudiant.es d'origine sociale "supérieure" par rapport à celles et ceux d'origine "moyenne", de même chez ces dernier.e-s par rapport à celles et ceux d'origine "populaire". Les cohabitant.es (qui vivent avec leurs parents au domicile familial), les non-boursier.ères et les étudiant.es n'exerçant pas d'activité rémunérée ont également une plus grande proportion d'aides familiales dans l'ensemble de leurs revenus (Belghith et al. 2017);
- A l'inverse, les aides publiques voient leur montant et leur part dans les revenus suivre une progression constante entre étudiant.es d'origine "populaire", "moyenne" et "supérieure". **Les écarts entre les montants moyens de ces aides semblent cependant moins importants que la proportion qu'ils occupent dans l'ensemble des revenus entre catégories sociales** (Belghith et al. 2017) ;

La proportion des revenus issus d'activités rémunérées ne change pas significativement selon l'origine sociale des étudiant.es. Cependant, **plus les étudiant.es sont d'origine sociale élevée, plus les montants des revenus qu'ils tirent de ces activités sont importants.** L'exercice ou non d'une activité rémunérée n'influence pas (ou très peu) le recours à des aides sociales au CROUS ou à l'établissement (Belghith et al. 2017).

Entre un tiers et la moitié des étudiant.es ont dit avoir exercé une activité rémunérée au cours de l'année (Chiltz 2016, SMEREP 2018, OSEG 2017). En comparaison de ces données qui reflètent plutôt la situation des étudiant.es des universités, lycées et grandes écoles, **un peu moins d'un quart des 2,4 millions de jeunes de 18 à 29 ans qui suivaient des études dans l'enseignement supérieur entre 2013 et 2015 étaient actifs au sens de l'Organisation internationale du travail³** (Mahfouz 2017). La majorité des situations hors stages, apprentissages et alternances concernent des contrats courts et à temps partiel. **Le taux d'exercice d'une activité rémunérée, le nombre d'heures y étant consacrées et le montant des revenus en étant tirés ont tendance à augmenter au fil de l'avancée en âge/niveau d'études.**

Un quart des étudiant.es a déclaré avoir demandé une aide financière à leur famille, et 30% ont eu un découvert bancaire, au cours de l'année (Delézire et al. 2019). Ils et elles sont 30% à avoir rapporté des difficultés financières "plus de 6 mois" de l'année, et 22% "moins de 6 mois" (SMEREP 2018). Un quart ont fait part de "réelles difficultés pour faire face aux besoins de la vie quotidienne à certaines périodes du mois" (Chiltz 2016).

Handicap

La limitation plus ou moins importante depuis au moins 6 mois par un problème de santé ou un handicap concerne 10% de la population étudiante (2 % fortement, 8% moins fortement) (Ronzeau 2018). **Une minorité de ces étudiant.es ont fait reconnaître leur situation à la MDPH ou auprès de leur université, et/ou bénéficient d'aménagements pour leurs études.**

³ Au sens de l'OIT, la population active occupée comprend les personnes de 15 ans ou plus ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours d'une semaine donnée, qu'elles aient été salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale.

II. MÉTHODE ET CALENDRIER

II.1 LES GRANDES ÉTAPES

L'EIS a été menée selon 5 grandes étapes comme indiqué dans le schéma ci-dessous. Suite à l'étape de sélection, la réunion publique de lancement de la démarche avec l'ensemble des parties-prenantes a eu lieu le 24 janvier 2019, et la réunion de restitution le 30 janvier 2020.

↳ [Étapes de l'EIS sur la dimension étudiante de la nouvelle Politique Jeunesse de la Ville de Chambéry](#)

Jun 2018 - Décembre 2018

SÉLECTION

- > Déterminer si la politique doit/peut faire l'objet d'une EIS (pertinence, portage politique, marge de manœuvre)
- > Envisager quels déterminants de santé pourraient être impactés

Janvier 2019 – Mars 2019

CADRAGE

- > Mettre en place un Comité de pilotage et un groupe d'évaluation
- > Déterminer précisément les **déterminants pris en compte** dans l'EIS (modèle causal)
- > Définir les ressources à mobiliser et les **acteurs clés à interroger**

Mars 2019 – juin 2019

ANALYSE DES IMPACTS

- > Analyser les impacts potentiels (positifs et négatifs) à partir d'une **revue de la littérature** et, selon l'ampleur de l'EIS, sur des études permettant de recueillir de nouvelles **données de terrain, qualitatives et quantitatives**

Octobre – Novembre 2019

RECOM-MANDATIONS

- > Elaborer des **recommandations précises** pour renforcer les impacts positifs et diminuer les impacts négatifs potentiels de la politique
- > Ces recommandations et leur priorisation sont **coconstruites par les parties-prenantes** au sein du Comité de pilotage

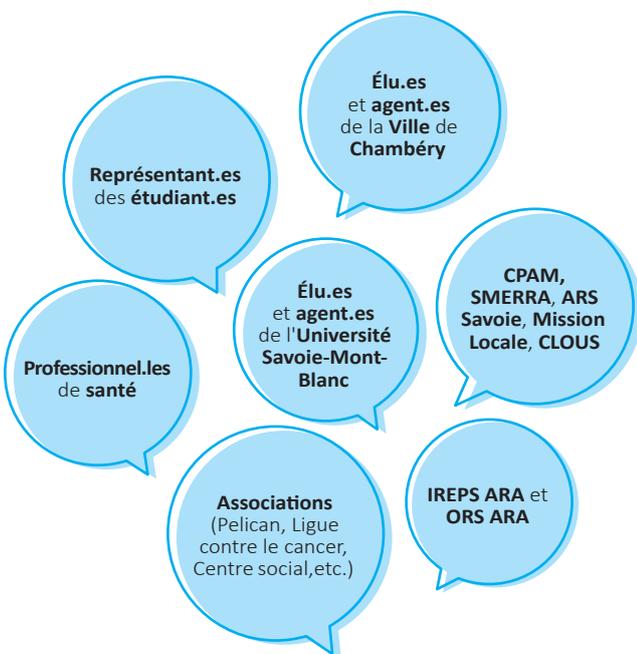
A partir de janvier 2020

SUIVI

- > Suivre à distance la mise en œuvre concrète des recommandations
- > **Apprécier les effets indirects** liés au processus d'EIS (sensibilisation des acteurs, collaborations, etc.)

II.2 LES ACTEURS DE L'EIS

↳ Le **comité de pilotage** a rassemblé les acteurs et actrices suivant.es :



Les membres se sont réunis à 5 reprises entre janvier 2019 et janvier 2020, dont une journée entière lors de la phase de recommandations. Les méthodes d'animation mobilisées par l'IREPS ARA et l'ORS ARA ont été participatives, permettant à chacun.e de s'exprimer, d'échanger et de co-construire les analyses et les solutions possibles.

↳ Le **comité d'évaluation** de l'EIS a été composé de :

- Lucie **ANZIVINO** (ORS ARA)
- Gabriel **ROUSSEAU**, Gaëlle **VINEL**, Andréa **MICHEL**, Mélanie **VILLEVAL** (IREPS ARA), ainsi que Guilhem **DELATOUR** (étudiant en Master 2 Psychologie de la prévention à l'USMB, en stage à l'IREPS de février à juillet 2019, qui a notamment mené les entretiens auprès des acteurs et actrices clé)
- Myriam **COMBET**, Samuel **CAILLAULT** (Direction jeunesse, vie étudiante & relations internationales de la Ville de Chambéry) et Corinne **REYNAUD** (Directrice Santé Publique, Habitat et Handicap)
- Estelle **VOILE** (Direction de la Vie Etudiante), Laëtitia **SATILMIS**, puis Laurence **SERRAT** (Service de santé étudiant), USMB

Ce comité a réalisé l'étape de "sélection" de l'EIS, et a organisé les différentes phases de l'analyse et la synthèse des impacts.



La démarche a été financée par l'ARS ARA dans le cadre du dispositif [Emergence](#). Ce dispositif vise à développer les liens entre savoirs de recherche et savoirs professionnels, et à développer et expérimenter des outils et actions innovantes en promotion de la santé. la Ville de Chambéry et l'USMB ont également contribué au financement de la démarche.

III. DÉTERMINANTS DE LA SANTE RETENUS POUR L'ANALYSE

La phase de cadrage, réalisée de manière participative avec le comité de pilotage, a permis de préciser la focale et les contours de l'analyse des impacts potentiels de la nouvelle Politique jeunesse sur la santé des étudiants. Suite à la présentation du projet de politique jeunesse par la Ville, les membres du COPIL ont travaillé en petits groupes pour définir :

- * les volets du projet politique concernant plus spécifiquement la population étudiante
- * les déterminants de la santé plus particulièrement impactés

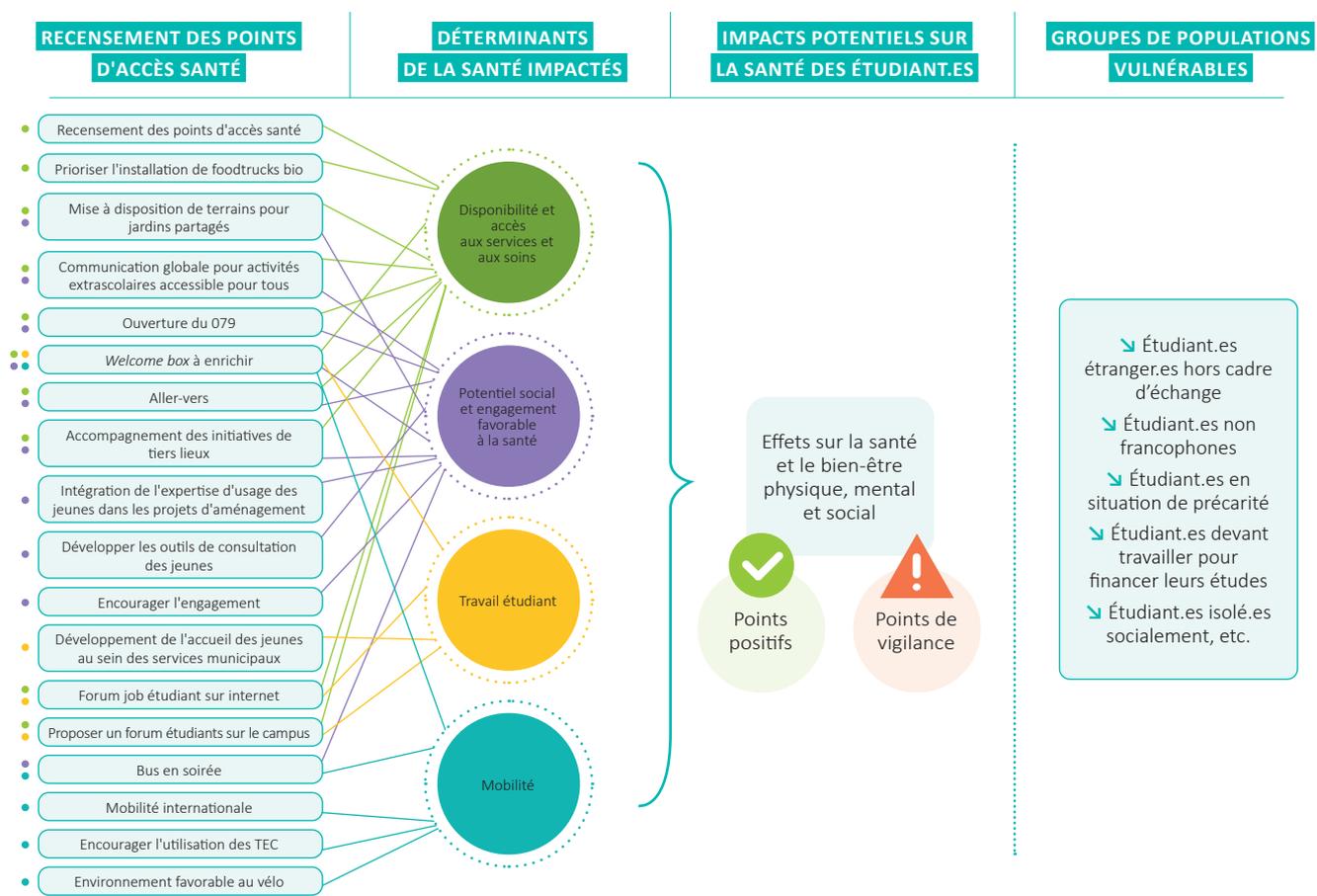
Les différentes actions retenues et les déterminants potentiellement impactés ont ensuite été organisés par l'IREPS et l'ORS ARA en utilisant le cadre logique proposé dans l' "[Outil de catégorisation des résultats \(OCR\)](#)" (Promotion Santé Suisse 2005). L'utilisation de cet outil a permis d'identifier 4 grandes catégories de déterminants de la santé des étudiants potentiellement impactés par la future Politique Jeunesse :

- la mobilité,
- le travail étudiant,
- le potentiel social et l'engagement,
- l'accès aux services et aux soins (voir schéma I page suivante)

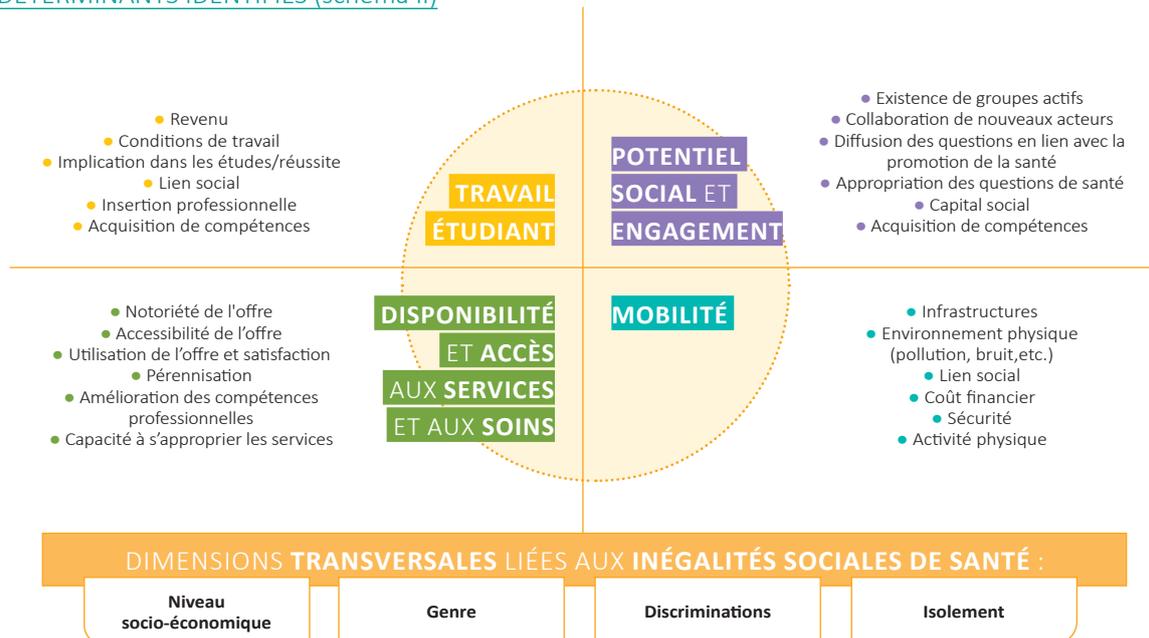
Pour chacune de ces catégories, des facteurs spécifiques à explorer dans la phase d'analyse des impacts ont été identifiés (voir schéma II page suivante).



➔ CADRE LOGIQUE DES IMPACTS POTENTIELS DE LA POLITIQUE JEUNESSE SUR LA SANTÉ (schéma I)

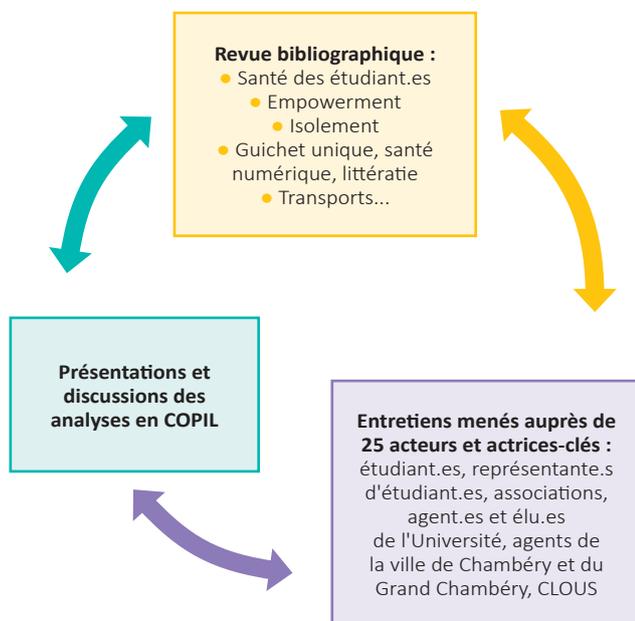


➔ PRINCIPAUX FACTEURS EN LIEN AVEC LES CATÉGORIES DE DÉTERMINANTS IDENTIFIÉS (schéma II)



IV. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE ET SYNTHÈSE DES IMPACTS

La méthode d'analyse des impacts s'est fondée sur la triangulation des savoirs issus de différentes sources : articles scientifiques de différentes disciplines (santé publique, psychologie, sociologie, notamment) ; rapports d'institutions ou d'organismes experts sur la question des étudiants ou des thématiques en lien avec les déterminants de la santé traités (Observatoire de la vie étudiante par exemple) ; savoirs professionnels des acteurs et actrices en lien avec la santé des étudiant.es ; savoirs expérientiels des étudiant.es (voir schéma ci-dessous).



SYNTHÈSE

Les résultats de la synthèse bibliographique et des impacts potentiels positifs ✓ ainsi que des points de vigilance ⚠ sont présentés ci-après pour les quatre grandes catégories de déterminants explorés :

- .1 MOBILITÉ
- .2 TRAVAIL ÉTUDIANT
- .3 POTENTIEL SOCIAL ET ENGAGEMENT
- .4 ACCÈS AUX SERVICES ET AUX SOINS

IV.1 LA MOBILITÉ

Chambéry souhaite adapter l'offre de transport à l'évolution des modes de vie et des rythmes urbains. Elle souhaite à ce titre aider les jeunes, dont les étudiant.es, à se déplacer plus facilement notamment en utilisant les transports collectifs et en favorisant les modes doux.

Le transport est reconnu comme une caractéristique importante de la vie urbaine et un déterminant significatif de la santé et du bien-être.

À Chambéry, 68 % des jeunes se déplacent principalement en bus (Chambéry Connectée Jeunes). De plus en plus de villes développent des systèmes facilitant la mobilité active par une offre de location de vélos et/ de trottinettes électriques en libre-service.

Dans de nombreux pays, des politiques de promotion de la santé incitent à utiliser quotidiennement les "modes actifs" (transports en commun, vélo, marche (Freeland et al, 2013 ; De Nazelle et al, 2011, Chaix 2014). En France, le Plan National Nutrition Santé 4 (Objectif 4- action 14) vise à *"Favoriser les mobilités actives pour les déplacements au quotidien"*. Le fait d'utiliser les transports en commun oblige à marcher pour prendre les correspondances ou accéder à la gare, augmentant ainsi l'activité physique (Stankov 2020).

À

CHAMBÉRY

La position du campus de Jacob au-dessus de la ville implique d'emprunter la montée Saint-Sébastien qui, pour beaucoup d'étudiant.es enquêté.es, semble *"insurmontable"* tant à pieds qu'à vélo. De même, la distance entre la ville de Chambéry et le campus du Bourget freine le recours des étudiant.es au vélo pour se déplacer, malgré la présence de pistes cyclables.



PROPOSITIONS

DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉES :

▶ AXE 3.2.3

- Proposer une offre de transport collectif plus adaptée et élargie en soirée
- Améliorer les transports collectifs notamment par leur déploiement et leur inter-opérabilité :
 - Développer le co-voiturage, l'auto-partage dans l'espace urbain et inter-urbain
 - Promouvoir le développement des modes doux ou "actifs" (marche, vélo)
 - Promouvoir une offre de déplacements multimodale coordonnée (voiture/train/bus/vélos...)
 - Poursuivre le forfait bus à 1€ lors des pics de pollution
- Poursuivre l'amélioration des liens avec Grand Lac
- Poursuivre l'extension du réseau de pistes cyclables
- Augmenter le nombre de stationnements vélos sur l'espace public
- Encourager les établissements scolaires, les partenaires conventionnés et les acteurs culturels et sportifs à favoriser les modes doux (installations, infrastructures etc).

L'usage du vélo

La littérature sur l'utilisation du vélo ou de la marche pour les transports quotidiens chez les adultes suggère une réduction du risque cardiovasculaire, une diminution du risque de diabète de type 2, d'obésité, de cancer (sein, colon) et de la démence (Litman, 2018). Selon une étude menée par l'ORS Île-de-France, plus la part modale du vélo est élevée et résulte d'un report de la voiture particulière, plus le rapport bénéfice/risque augmente. Ainsi, les bénéfices de la pratique du vélo sont 20 fois plus élevés que les risques et principalement associés à l'activité physique (Praznocy, 2012). Mais parfois des freins d'aménagements urbains et topologiques subsistent. De plus, la pratique du vélo reste encore une pratique témoignant d'inégalités de genre.

Transports en commun et sociabilité

Le transport remplit aussi une fonction importante en facilitant l'interaction sociale et l'accès à un large éventail de possibilités, y compris les services de soins de santé, l'emploi et les possibilités d'éducation (Litman, 2017). En tant que déterminants de la santé, les avantages ou les inconvénients liés au transport, notamment l'accès inadéquat aux infrastructures et aux services de transport, peuvent exacerber la ségrégation sociale (Lucas, 2012) et avoir un impact sur les inégalités en matière de santé (Borrell et al., 2013). Les individus socialement isolés ont un risque de décès de 2 à 5 fois plus élevé que ceux ayant un réseau social fort, un meilleur état de santé cardiovasculaire, une réduction du risque de cancer et une amélioration de la santé mentale (Berkman, 2000).

À

CHAMBÉRY

De nombreux.se étudiant.es travaillent à l'aéroport du Bourget le week-end, et il est nécessaire d'avoir une voiture en raison de l'absence de bus aux horaires correspondants. De plus, le campus du Bourget est très peu rattaché à la ville de Chambéry, le service de bus s'arrêtant à 21h, les étudiant.es de ce campus non motorisé.es ne peuvent pas profiter des activités culturelles et de loisirs de la ville en soirée, ce qui contribue à favoriser leur isolement.

Transports en commun et capacités intellectuelles et financières

Utiliser les transports en commun nécessite également d'avoir une appréhension opérationnelle et une compréhension des lieux où l'on doit se déplacer, d'en avoir une expérience pratique (Le Breton, 2005). Ce repère de l'espace ne va pas de soi, surtout dans un contexte de complexification des réseaux et de l'organisation des territoires. Certaines populations peuvent se retrouver en difficulté (étudiant.es étranger.es ne maîtrisant pas la langue, étudiant.es ayant peur de l'inconnu) et restreindre ainsi leur mobilité et renforcer l'isolement social. L'accès aux technologies de l'information et de la communication peut également représenter un frein pour certains publics. En effet, la "fracture numérique" qui désigne les inégalités dans l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication peut entraîner trois types de disparités : capacité à s'équiper, différence dans les usages des outils et capacité des services internet. Enfin, la question financière peut également venir creuser les inégalités de mobilité de certain.es étudiant.es en situation de précarité. En France, 20 % des étudiant.es vivent sous le seuil de pauvreté (moins de 1 026 € par mois) (UNLY, 2019).



SYNTHÈSE

Synthèse des impacts potentiels positifs et négatifs des actions en lien avec les transports en communs et la pratique des mobilités actives (marche, vélo) :



- Le renforcement des liaisons de bus entre le campus du Bourget et Chambéry
- L'augmentation des plages horaires du réseau en proposant des bus nocturnes
- La mise à disposition de bus lors de certains événements (SynchroBus)
- Un système de bus en renfort "en temps réel" en cas de forte affluence
- Des tarifs qui prennent en compte le quotient familial



- La configuration "en étoile" du réseau de bus n'est pas des plus fonctionnelles pour circuler sur les extrémités. Les temps de déplacement s'en voient augmentés
- La configuration des différents sites universitaires de Chambéry rend l'interconnexion et l'interopérabilité en transports en commun entre les campus complexes, surtout en l'absence de bus nocturnes, en particulier pour les étudiant.es sur le site du Bourget-du-Lac (la moitié des étudiant.es). Le recours à l'usage de la voiture peut devenir un risque d'accidentologie lors de sorties de loisirs en soirée. De plus, les étudiant.es en situation de précarité ont un risque d'isolement et donc de rupture sociale plus grand
- Les dessertes et horaires de bus à l'aéroport d'Aix-Chambéry ne permettent pas aux nombreux .ses étudiant.es qui ont un emploi là-bas de s'y rendre autrement qu'en voiture. Or force est de constater que les étudiant.es ayant le plus besoin d'un emploi sont souvent les plus précaires qui n'ont pas la possibilité d'avoir un véhicule



- Des possibilités de location diversifiées et à prix avantageux (vélo : 50 € par an)
- La présence d'un réseau de pistes cyclables entretenues, d'abris à vélos sécurisés en parking relais sur l'ensemble du Grand Chambéry
- L'existence d'une structure dédiée, Vélostation, qui offre des services adaptés comme des lieux de stockage, des ateliers de réparation et de contrôle technique, de marquage, des cours d'apprentissage du vélo
- Des associations solidaires comme "Vélo Bricolade" qui offre des solutions pour ceux qui souhaitent acquérir un vélo d'occasion à moindre coût



- Les étudiantes restent moins souvent utilisatrices que les étudiants.
- L'accidentologie est en augmentation chez les étudiant.es
- Le territoire du Grand Chambéry implique des distances parfois élevées avec une topologie à reliefs représentant des freins à la pratique du vélo pour tous
- Plusieurs étudiantes interrogées évoquent le problème du poids des vélos en location, pas toujours adapté à leur morphologie
- Beaucoup indique l'absence de lieux de stockage (notamment en amont de la montée Saint Sébastien) et dans leur lieu de résidence
- L'absence de chargé.e de mission dédié.e au public étudiant à l'agence écomobilité implique un manque de communication claire sur les offres disponibles

IV.2 LE TRAVAIL ÉTUDIANT

Le travail salarié concerne un grand nombre d'étudiant.es et a fait l'objet de plusieurs études. S'il peut être un levier d'insertion professionnelle, il peut aussi devenir un facteur de décrochage, et recouvre de nombreuses inégalités sociales.

Types d'activités et conséquences sur le parcours universitaire

Selon l'Observatoire de la vie étudiante (OVE 2017), près de la moitié (46%) des étudiant.es ont une activité rémunérée au cours de l'année universitaire. Pour les deux tiers, il s'agit d'un "job" (activité non liée aux études et exercée moins d'un mi-temps) ou d'un stage ou activité exercée en alternance. Le travail étudiant est souvent présenté comme favorisant l'autonomie et l'expérience, constituant ainsi un levier d'insertion professionnelle future. Il est de plus en plus valorisé au sein des universités, qui offrent souvent des possibilités d'aménagement d'emploi du temps pour le permettre (Pinto 2010). Par ailleurs, certaines études mettent en avant un effet plutôt positif des activités rémunérées effectuées au sein du campus (Body et al. 2015). Cependant, pour 19,2% des étudiant.es qui exercent une activité rémunérée, il s'agit d'un travail concurrent ou très concurrent des études (activité non liée aux études exercée à mi-temps ou plus). Selon les types d'activité exercée, l'impact sur les études ne sera bien sûr pas le même. Ainsi par exemple, parmi les étudiant.es ayant un travail très concurrent des études, 42,3 % estiment qu'il a un impact négatif sur leurs résultats. Différentes études ont par ailleurs montré qu'au-delà de 15h de travail hebdomadaires, l'impact sur l'échec est important, d'autant plus lorsque l'activité est effectuée dans le secteur privé (Body et al. 2015). Au-delà des impacts sur la réussite des études, le travail étudiant concurrent des études entraîne une diminution du temps passé au sein de l'Université – ce qui rend plus difficile l'appropriation du "métier d'étudiant", mais aussi dans les activités d'engagement et de socialisation en dehors des cours (associations étudiantes, soirées, etc.). Ces espaces de socialisation sont pourtant essentiels à la santé mentale et à la réussite des études (Belghith 2015).



PROPOSITIONS

DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉES :

▶ AXE 3.1.1

- Poursuivre et développer l'accueil de jeunes au sein des services municipaux (stages étudiants, services civiques, apprentissage, alternance etc.)
- Accompagner les jeunes dans la connaissance et l'exercice de leurs droits
- Mener des actions contre les discriminations et en faveur de la promotion de l'égalité
- Poursuivre l'organisation des "Forum Job Etudiants" au plus près des jeunes lors des rentrées sur les campus afin de porter à leur connaissance les nombreuses offres existantes
- Expérimenter le salon "Jobs d'Eté" de façon dématérialisée sur les réseaux sociaux
- Poursuivre l'organisation ou soutenir l'organisation des forums emploi

▶ AXE 3.4.2

Renforcer l'accueil de jeunes en service civique au sein des services municipaux et mobiliser de nouveaux services pour une diversification des missions proposées

FOCUS SUR

L'Auvergne-Rhône-ALPES

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus d'un quart des étudiant.es occupaient un emploi début 2016 (Mossant et Simon 2020). Relativement aux autres régions françaises, la région ARA compte une plus forte proportion d'étudiant.es exerçant une activité rémunérée, qu'elle soit en lien ou non avec leur scolarité. Pour les étudiant.es dont l'emploi est lié aux cursus de formation, Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des régions où ils et elles sont le plus souvent employé.es en tant que personnels d'études et de recherche, notamment en Isère. **En Savoie et en Haute-Savoie, l'activité rémunérée des étudiant.es est spécifiquement développée en période hivernale**, du fait de l'importante activité saisonnière qu'occasionne le tourisme lié aux sports d'hiver (Mossant et Simon 2020).

Des inégalités marquées

Or, les profils sociaux des étudiants qui exercent ces différents types d'activité sont très différents. Les étudiant.es étranger.ères, notamment, exercent davantage d'activités concurrentes ou très concurrentes des études que les étudiant.es français.es (23,9% contre 18,6% des étudiants qui exercent une activité) (OVE 2017). De manière générale, les étudiantes et étudiants issu.es de familles moins favorisées exercent davantage d'emplois concurrents ou très concurrents avec les études (voir tableau I ci-contre). Les enfants d'ouvriers, déjà sous-représentés dans l'enseignement supérieur, et exercent davantage d'emploi réguliers, non liés aux études, et sont en général plus à risque de cesser leurs études (Zilloniz 2017).

Les femmes ont une plus grande probabilité d'occuper un emploi salarié durant les études, notamment parce que les emplois "étudiants" sont souvent des postes de services en lien avec le public, traditionnellement davantage féminisés (Body 2018).

En définitive, le travail étudiant peut agir comme un révélateur et un amplificateur des inégalités sociales, en contribuant notamment à l'intériorisation par les jeunes des classes populaires de leur place dans l'échelle des catégories sociales (Pinto 2010).

LA PROSTITUTION DES ÉTUDIANT.ES. :

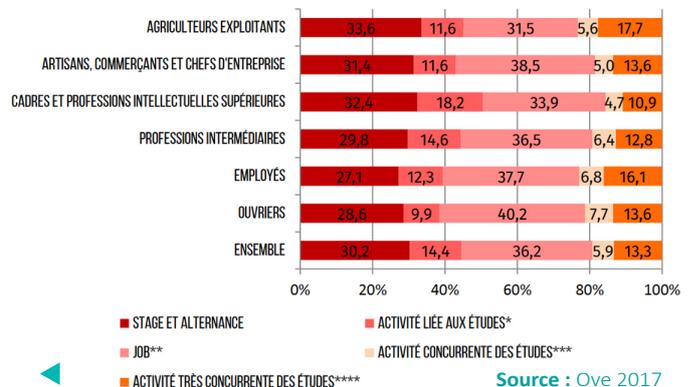
UNE RÉALITÉ EN AUGMENTATION

ET DIFFICILE À REPÉRER

La prostitution est parfois l' "ultime solution" trouvée par les étudiant.es concerné.es pour subvenir à leur besoin (Dequiré 2011). En cause la précarité et la pauvreté étudiante, en particulier lorsqu'elle se cumule à une rupture des liens familiaux et sociaux et un éloignement des services sociaux. Utilisant les nouvelles technologies et les réseaux sociaux et revêtant de multiples formes, la "prostitution étudiante" est particulièrement difficile à repérer et à prendre en compte pour les professionnel.les, qui se sentent souvent démunie.es face à cette question.

Tableau I

TYPE D'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE EXERCÉE SELON LA PROFESSION DES PARENTS (EN %)



LES "FREE-MOVERS" :

UNE POPULATION SPÉCIFIQUE

À PRENDRE EN COMPTE !

Ceux qu'on appelle les "free-movers" ou étudiant.es "à titre individuel" sont des étudiant.es étrangers.ères inscrit.es à l'université hors de tout cadre ou convention d'échange (type Erasmus, etc.). À l'université ils et elles ont le même statut que les étudiant.es français.es, mais ne bénéficient pas toujours de l'ensemble des services proposés aux étudiant.es en programme d'échange. Certain.es ne maîtrisent pas le français, ce qui rend plus difficiles certaines démarches. Par ailleurs, sans bourses d'études, ils et elles sont aussi en général plus à risque d'effectuer des activités rémunérées très concurrentes des études. Selon l'USMB, ils représentaient environ 1000 étudiant.es en 2019.

La question des discriminations

Selon une étude de l'OVE, les étudiant.es sont 22% à estimer avoir fait l'objet de discriminations au cours de leurs études, du fait de leur origine ou de leur nationalité en particulier (Ferry et Tenret, 2017). Ces discriminations perçues concernent en particulier la notation aux examens, et sont plus importantes chez les étudiant.es les moins favorisé.es, les étudiant.es étrangers.ères et les femmes.

En matière d'emploi, les discriminations vécues s'inscrivent depuis la recherche de stage au lycée (Farvaque 2009) jusqu'à l'entrée dans le marché du travail. De nombreuses études ont ainsi montré la persistance de discriminations dans l'accès à l'emploi en France, en raison de l'origine en particulier, ou d'autres facteurs comme le sexe. Ces résultats s'observent dans le secteur public comme privé (DARES 2016).

SYNTHÈSE

Synthèse des impacts potentiels positifs et négatifs des actions en lien avec le travail étudiant :



- La poursuite de l'organisation chaque rentrée d'un "Forum Job Etudiants" au plus près des étudiant.es dans les campus peut permettre de favoriser la rencontre entre offre et demande d'emploi. En lien avec les études et/ou en dessous de 15h par mois, ils fournissent un revenu complémentaire et peuvent constituer une expérience professionnalisante potentiellement valorisable par la suite
- De même, l'expérimentation d'un salon "Jobs d'Été" de façon dématérialisée sur les réseaux sociaux est un moyen d' "aller-vers" les étudiant.es en rendant accessibles les offres au plus grand nombre. La plupart des étudiant.es interrogé.es plébiscitent ces formes d'information et de mises en relation
- L'accueil d'étudiants stagiaires ou en alternance au sein de la Mairie permet d'offrir une expérience d'emploi compatible avec les études et professionnalisante.
- Les actions contre les discriminations et en faveur de la promotion de l'égalité sont intéressantes pour lutter contre les différentes formes d'inégalités devant l'insertion professionnelle citées plus haut



- Concernant l'accès facilité aux jobs étudiants (forum et salons dématérialisés), les principaux points de vigilance concernent l'absence de critères sur les emplois proposés (conditions de travail, adaptations des horaires, congés pour les examens, etc.), et d'engagement formel des entreprises qui les proposent. Cela peut entraîner un impact négatif sur la poursuite des études et un renforcement des inégalités existantes, d'autant plus que les ateliers d'accompagnement des étudiant.es présent.es dans le passé sur ces forums ont été supprimés dans les dernières éditions
- Par ailleurs, selon différents acteurs interrogés, les étudiant.es chambérien.nes ne connaissent pas toutes les possibilités d'adaptation et d'aménagements pédagogiques en lien avec le travail étudiant proposées par l'USMB
- Les acteurs chambériens alertent par ailleurs sur les conditions d'emploi de certain.es étudiant.es, facteurs de pénibilité et/ou de réduction des liens sociaux : ménage en station de ski le week-end, travail de nuit en semaine, etc.
- Les professionnel.les chambérien.nes insistent, de manière cohérente avec la littérature, sur l'importance de ne pas dématérialiser l'ensemble des services car certain.es étudiant.es ont encore peu accès à internet ou sont "déconnecté.es volontaires". Par ailleurs, l'accompagnement reste important pour l'accès à ces premiers emplois, notamment pour les étudiants les plus fragiles
- Les actions de lutte contre les discriminations nécessitent d'être précisées pour en apprécier concrètement les impacts potentiels. L'interface entre les différents partenaires (Ville, Université, associations et acteurs économiques, etc.) est notamment essentielle à développer pour une action globale et cohérente sur cette problématique
- La politique d'accueil des étudiant.es au sein des services municipaux n'est pas clairement définie actuellement, alors qu'elle pourrait contribuer à la lutte contre les inégalités dans l'accès aux stages (voir plus haut)

IV.3 LE POTENTIEL SOCIAL ET L'ENGAGEMENT

La ville de Chambéry est mobilisée depuis plusieurs années autour de l'intégration de la culture du développement durable dans ses projets. Elle accompagne notamment les actions de sensibilisation (déchets, lutte contre le gaspillage, etc.) et soutient les porteurs de projet, citoyens, associations, institutions et les entreprises, pour ensemble rechercher des solutions innovantes pour une ville éco-responsable et un cadre de vie amélioré. Si l'idée de participation s'est imposée dans le débat public et comme politique publique à part entière, elle reste très imprécise comme en témoigne la diversité des termes souvent utilisés indifféremment : concertation, participation, démocratie de proximité, empowerment, démocratie participative. Le choix des mots n'est pas anodin et décrit une "échelle de la participation" qui va de la simple information, le plus souvent pratiquée, à la codécision, voire à la délégation.

Les jeunes expriment de plus en plus leur intérêt vis-à-vis du développement durable. Leur implication dans les réflexions sur le devenir de l'espace public permettront d'en repenser le partage. Lieu de socialisation, lieu d'expérimentations, lieu d'autonomisation, espace entre le dedans et le dehors, terrain de jeu parfois, lieu où peut s'exprimer la créativité, l'espace public est en effet un élément important dans la construction des jeunes. Pour autant, si l'intégration de la jeunesse dans les réflexions sur l'aménagement pour une meilleure organisation de l'espace est un axe de cette nouvelle politique jeunesse, il convient aussi de veiller à ce que ces aménagements ne soient pas excluants.



PROPOSITIONS

DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉES :

► AXE 3 :

Reconnaître la place des jeunes dans la ville :

- Développer les jardins partagés dans la ville
- Intégrer l'expertise d'usage des jeunes lors des projets d'aménagement via des marches exploratoires ou des ateliers
- Faire intégrer des engagements développement durable dans les projets menés avec les jeunes et via les partenaires conventionnés

Les jardins partagés

Dans les villes d'Europe occidentale, les jardins partagés constituent une forme moderne des jardins ouvriers qui ont joué un rôle important aux XIXe et début du XXe siècles afin de permettre aux ménages les plus modestes de réduire leur budget dédié à l'alimentation (Pluinage 2003). Après la Seconde Guerre mondiale, ces jardins sont devenus des jardins familiaux. Mais ils ont rapidement décliné sous l'effet de la pression urbaine durant les Trente Glorieuses (Merlin et Choay 2000). Les jardins collectifs sont des lieux pluriels et multifonctionnels, cumulant fonctions alimentaire, économique, environnementale, sociale, d'aménagement urbain, de cadre de vie et de santé (Wegmuller et Duchemin 2010). Ils ont été en particulier étudiés dans les quartiers défavorisés des métropoles, où les enjeux de justice alimentaire et sociale sont saillants (Paddieu 2012).

Les jardins partagés s'inscrivent dans une logique de proximité. Ils permettent de s'initier aux techniques de jardinage, de participer à des travaux en donnant un coup de main à des tâches simples (arrosage, désherbage...). C'est surtout un lieu d'échange de savoir-faire, de matériel végétal (graines, produit de récolte). Ce sont des lieux de dialogue entre cultures, entre générations, qui permettent aux personnes de s'ancrer sur un territoire. Pourtant, ces jardins sont la plupart du temps clôturés et placés sous le contrôle d'associations, devenant des "propriétés privées", à l'opposé des attentes formulées par le Grenelle de l'environnement qui préconisait de favoriser les jardins partagés, tout en les définissant comme "ouverts au public" (Alduy et Piron 2008). Lieux qui se revendiquent comme des lieux de mixité sociale, certains prennent alors la forme d'un "club" assez fermé, réservé aux membres et représentant une catégorie sociale très homogène (Léonardon et Gabillard 2012).

SYNTHÈSE

Synthèse des impacts potentiels positifs et négatifs des actions en lien avec la création de jardins partagés :



- Les jardins partagés donnent le pouvoir d'agir aux utilisateurs et utilisatrices, ce qui améliore leur bien-être et leur estime de soi
- Ces lieux sont des vecteurs de liens sociaux et peuvent également devenir des lieux intergénérationnels
- Le fait de s'occuper de jardins partagés participe à la promotion d'activités physiques
- Les activités nécessaires à l'entretien de jardins partagés permettent une réduction de la sédentarité
- En fonction de la surface de jardin, cette activité peut permettre une accessibilité à une alimentation plus saine et éco-responsable (circuits directs)
- Ces lieux sont également des lieux d'échanges de pratiques, d'apprentissage et de biodiversité



- Il faut être attentif à l'organisation de la jouissance des jardins partagés afin de ne pas générer des frustrations et que leur utilisation soit pérenne : nécessité d'avoir des structures porteuses pour la gestion
- La mise à disposition de jardins partagés nécessite de s'assurer de l'équité afin de ne pas creuser les inégalités : importance de la place et de l'accompagnement des groupes d'étudiant.es défavorisé.es
- La localisation et l'accessibilité à ces jardins partagés doivent être réfléchies afin de servir à tous.les étudiant.es
- Difficultés potentielles vis-à-vis d'une population étudiante mobile et surtout absente en été, au moment où les récoltes sont les plus importantes.
- Des réflexions peuvent être nécessaires afin de partager les tâches et les espaces
- Il faut être attentifs à ce que les utilisateurs et utilisatrices aient des pratiques saines sans pesticides et ne favorisant pas l'implantation de moustiques tigres (coupelles...)





L'intégration de l'expertise d'usage des jeunes

La ville de Chambéry se veut être à l'écoute de sa population et en particulier des jeunes dans les divers projets dont ceux d'aménagement. Cela pourrait contribuer à améliorer et conforter le sentiment d'appartenance des étudiant.es à leurs lieux d'études. Le concept de "place identity" (Proshansky et al. 1979) a permis d'illustrer le rôle de l'identification à un lieu pour le bien-être des habitant.es. Différents exemples démontrent la capacité des citoyen.nes à mobiliser leurs savoirs d'usage, leur compréhension de la société et de la politique, ou leurs savoirs professionnels (Deboulet et Nez 2013). Par exemple, lors de la coproduction de projets d'aménagement, la gestion urbaine de proximité ou encore les projets d'amélioration des services publics qui, à partir d'un diagnostic élaboré par les agent.es et les usagers.ères des services, aboutissent à un projet de transformation de ces services. L'implication des jeunes produit de multiples résultats en termes de développement du pouvoir d'agir et en termes de santé : renforcement du sentiment d'efficacité personnelle et collective, renforcement de la cohésion du groupe, constitution de groupes de jeunes inscrits dans la durée, accroissement de la participation à des activités structurées, y compris l'action sociale, entraînant une amélioration de la santé mentale et des résultats scolaires (Wallerstein, 2018). Or, pour rappel, les dernières enquêtes semblent indiquer une incidence de la détresse psychologique supérieure chez les étudiant.es par rapport à la population générale (Léon et al. 2018).

À

CHAMBÉRY

L'élaboration de la politique jeunesse résulte d'une consultation auprès des jeunes de la ville à travers 1000 questionnaires et des temps d'échanges entre les élus et les jeunes. Les acteurs de la ville souhaitent véritablement que l'avis des jeunes soit intégré et les étudiant.e.s attendent une écoute en retour.

Cependant, en raison des différents cursus de l'université et donc de la difficulté de trouver des temps communs entre toutes les filières, l'implication dans le processus décisionnaire des étudiant.e.s reste difficile.

PROPOSITIONS

DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉES :

▶ AXE 3.4.3

Encourager la participation des jeunes à la démocratie locale via des outils renouvelés et innovants :

- Mettre en œuvre un outil numérique adapté pour permettre aux jeunes de donner leur avis et de participer sous un format répondant à leurs pratiques
- Constituer un "conseil des jeunes", cadre d'échanges, de discussions et force de propositions pour les projets menés dans la ville et qui contribuera, entre autres, à l'évaluation de la politique jeunesse
- Mettre en place des rencontres régulières entre élu.es et jeunes par l'intermédiaire du pôle de participation citoyenne avec un double objectif : faire de la pédagogie sur le fonctionnement de la collectivité et permettre aux jeunes de faire remonter leurs propositions ou doléances aux élus de façon directe

Le développement d'outils de consultation numérique

Le concept de "digital native" forgé au début des années 2000 désigne littéralement les "enfants du numérique". Elle fait valoir l'idée selon laquelle les jeunes seraient dotés d'une capacité naturelle à pouvoir utiliser les outils du numérique, du fait de leur enfance passée dans un environnement numérique (télévision, ordinateur, téléphone, tablette, etc.). Ainsi, ce concept désigne initialement tous les individus nés après 1980. En effet, aujourd'hui les jeunes ont une préférence pour l'utilisation d'outils numériques quand on les sollicite (Besenyi et al. 2018). Cependant, la fracture numérique n'épargne personne. Une étude publiée par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives montre les différences de perception entre jeunes et professionnels concernant des sites internet jugés "utiles pour l'accès à l'autonomie". Parmi les citoyens en difficulté avec le numérique, une personne sur quatre l'est à cause de sa situation d'illettrisme ou de sa maîtrise insuffisante de la langue française (ANSA 2018). Des inégalités d'usage, des problèmes de la disponibilité du matériel et/ou du coût d'accès à une connexion internet qui semblent d'autant plus creusées selon les milieux sociaux d'après la sociologue Jen Schradie (Schradie, 2020). Néanmoins, si la numérisation de notre société entraîne des freins, elle développe également de nouvelles opportunités pour l'avenir qui nécessite toutefois un accompagnement humain et une entraide par les pairs.

À CHAMBÉRY

LE PROJET RESPIRE

Le projet RESPIRE – pour Réinventer notre Environnement en créant une Synergie entre le Patrimoine Immobilier et les Ressources Existantes – s'appuiera sur les campus de l'USMB, à la fois lieux de travail, de loisirs et de vie, comme territoires d'innovation et démonstrateurs. Tous les usages seront pris en compte autour d'une appropriation des espaces intérieurs et extérieurs de travail, de détente, d'activités physiques, culturelles, etc. RESPIRE entend faire appel aux initiatives et à la créativité des étudiant.es et des personnels, mais aussi générer des projets de recherche et d'enseignement. C'est la mission des Groupes de réflexion sur les éco-campus (GECO). Ces groupes intègrent les spécificités de chacun des campus et de leurs usagers. Ils mènent une analyse et une gestion intégrée, sur la base d'une meilleure prise en compte du bien-être et de la santé des individus, de l'activité anthropique et de sa pression environnementale, etc. La préservation et le développement de la biodiversité est ainsi pris en compte via la réappropriation de l'espace urbain usuellement sous "perfusion" en termes d'énergie, de denrées, d'eau mais aussi de communication.

L'engagement

Chambéry souhaite développer l'engagement des étudiant.es en le valorisant en dehors de la mesure mise en place par l'université (à travers quelques crédits "ECTS") notamment en promouvant la diffusion de CV citoyen (outil développé par la Jeune Chambre Économique Française).

Les engagements étudiants se sont profondément transformés ces dernières décennies, tant dans leurs formes que dans leurs objectifs. L'engagement étudiant prend aujourd'hui des formes différentes (ambiance étudiante, pré-expérience professionnelle, responsabilités, aide aux autres...). Guillaume Houzel propose une typologie des profils des étudiant.es engagé.es : "représentant" ; "intervenant" ; "entreprenant" ; avec toutefois une porosité entre ces formes d'engagement (Houzel 2003).

La dernière enquête menée par l'observatoire de la vie étudiante permet d'estimer à 26,7 % la part d'étudiant.es qui sont adhérent.es d'une ou plusieurs associations étudiantes, quel que soit le domaine, mais majoritairement des hommes (OVE 2016). Outre les différences selon le sexe, une forte disparité selon les catégories sociales est observable en ce qui concerne l'engagement étudiant, les catégories sociales "supérieures" étant surreprésentées. L'enquête OVE permet de mettre en avant les bienfaits de l'engagement sur la réussite scolaire des étudiant.es et sur leur sentiment d'intégration et ce quel que soit le type d'engagement (OVE 2016). Néanmoins, l'enquête montre également qu'il existe des différences très nettes entre hommes et femmes mais aussi selon l'origine sociale des étudiant.es, les plus précaires étant encore une fois "exclu.es". En effet, comme le souligne Mc Bride, les étudiant.es précaires ont peu de temps libre permettant une activité associative en raison de leurs activités salariées en parallèle de leurs études, (McBride, 2007). Ce constat ressort également lors des entretiens menés dans le cadre de notre étude. Des pistes peuvent être envisagées pour faciliter la mise en contact entre les étudiant.es et le monde associatif. La Ville de Chambéry fait d'ailleurs le choix de s'appuyer sur Savoie Information Jeunesse (dispositif de la mission locale jeunes) pour en faire l'outil principal d'information en direction des 16-25 ans.



SYNTHÈSE

Synthèse des impacts potentiels positifs et négatifs des actions en lien avec le potentiel social et l'engagement des étudiants :



- L'intégration de l'expertise d'usage des étudiant.es dans les projets d'aménagement permet le partage d'expériences
- Elle permet également une acquisition de compétences et de l'interdisciplinarité
- Ces diverses actions permettent d'augmenter le sentiment d'appartenance, le capital social ainsi que le sentiment de sécurité et d'estime de soi
- Elles permettent aussi une meilleure démocratie en donnant la parole aux étudiant.es
- Ces actions permettent aussi d'adapter les projets d'aménagement aux besoins réels de TOUS.TES les étudiant.es impliquant un sentiment de reconnaissance
- L'utilisation d'outils numériques montre sa capacité à s'adapter aux nouvelles technologies et valorise son savoir-faire



- Il faut rester vigilant aux modes de recueils et à la facilité de manipulation des outils numériques afin que l'ensemble des étudiant.es puissent y accéder (matériel à disposition, coûts)
- Il est nécessaire de s'assurer de la représentativité "relative" des participant.es et s'assurer que chacun y trouve sa place
- Ces actions peuvent creuser les inégalités, les étudiant.es qui doivent travailler pour financer leurs études ont peu de temps et les étudiant.es étranger.ères peuvent éprouver des difficultés à cause de la barrière de la langue
- Les étudiant.es demeurent une population mobile, ce qui pose la question de l'ampleur de leur implication dans le processus, surtout dans les projets à long terme

Intégration de l'expertise d'usage des jeunes dans les projets d'aménagement
Développer les outils de consultation numérique
Favoriser l'engagement

Le pacte jeunesse

Politique Jeunesse
 de la VAE à l'Entrepre





PROPOSITIONS

DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉES :

▶ AXE 4

Une gouvernance renouvelée, une communication adaptée :

Les deux nouveaux tiers lieux à Chambéry, La Dynamo et le O79, intégreront Savoie Information Jeunesse et proposeront les services suivants :

- Fonds documentaire en libre accès sur : l'emploi, l'orientation, les métiers, le logement, les loisirs et vacances, le BAFA, la culture et les sports, la santé, le bénévolat, le service civique, les projets citoyens, les chantiers jeunes, la mobilité internationale, etc.
- Renseignements sur les dispositifs destinés aux jeunes (aides aux projets, au départ à l'étranger, à la formation et à l'emploi, etc.)
- Animations, ateliers thématiques sur : les métiers, l'apprentissage, l'international, la santé, la citoyenneté et l'engagement, le BAFA, les jobs d'été, etc.
- Offres d'emplois, de jobs, de stages et de volontariat à consulter
- Information sur les événements (culturels, sportifs, associatifs, salons du logement, de l'emploi, des métiers etc.) à Chambéry et en Savoie

L'ouverture de tiers-lieux : le O79

Les deux nouveaux tiers-lieux à Chambéry, La Dynamo et le O79, intègrent Savoie Information Jeunesse et proposent de nombreux services avec des fonds documentaires en libre accès sur l'emploi, l'orientation, les métiers et le logement. Des informations sur les loisirs et vacances, le BAFA, la culture et les sports, la santé, le bénévolat, le service civique, les projets citoyens, les chantiers jeunes, les offres d'emploi, de stages, la mobilité internationale ainsi que sur les dispositifs destinés aux jeunes (aides aux projets, au départ à l'étranger, à la formation et à l'emploi...) seront proposées. Enfin, des animations et ateliers thématiques sur les métiers, l'apprentissage, l'international, la santé, seront organisés.

C'est le sociologue Américain Ray Oldenburg qui a introduit en 1989 la notion de tiers-lieu, intermédiaires entre le domicile et le travail. Ils représentent des points d'ancrage de la vie communautaire qui favorisent les échanges (Oldenburg 1990). Les travaux sur les tiers-lieux ont montré leur importance sur le support social qu'ils peuvent fournir par rapport aux liens sociaux dont les étudiant.e.s peuvent avoir besoin (Giles et al. 2005). Ce sont des lieux où se crée et s'entretient un lien social qui n'existe pas dans des lieux comme les gares, les aéroports ou les centres commerciaux. Les tiers-lieux représentent des points d'ancrage de la vie communautaire qui favorisent des échanges plus larges et plus créatifs au niveau local et permettent ainsi d'entretenir la sociabilité urbaine (Genoud et Moeckli 2010). Ils permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, le partage de compétences et favorisent la créativité ainsi que les projets collectifs.

Ces lieux revêtent une fonction politique qui encourage l'épanouissement de l'esprit démocratique en offrant un cadre propice à l'échange et au débat public (Servet 2010).

À

CHAMBÉRY

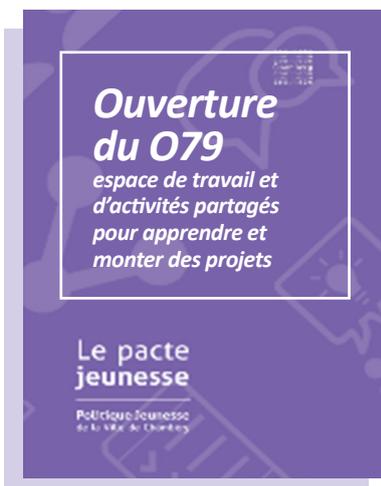
Le O79, la nouvelle place inter-active : Situé en face de la nouvelle gare de Chambéry, le O79 est le futur espace de travail et d'activités partagés pour apprendre et monter des projets. En interaction avec la Dynamo, c'est le nouveau camp de base de l'équipe de Savoie Information Jeunesse pour accompagner les 16-30 ans sur la recherche d'un job, d'un stage, d'un logement, d'un séjour à l'étranger. Aussi une boîte à outils et des experts pour décoder le monde numérique d'aujourd'hui : premier pas numériques, réseaux sociaux, accompagnements, co-construction de projets, etc.

SYNTHÈSE

Synthèse des impacts potentiels positifs et négatifs des actions en lien l'ouverture du tiers-lieu O79 :

Il est important de noter que, de la même manière que pour les jardins partagés (que l'on peut considérer comme des tiers-lieux) l'identité du lieu est définie avant tout par les utilisateurs (Oldenbourg 1990) et doit donc être accessible à tous et toutes. "Un tiers-lieu ne se définit pas par ce qu'il est mais par ce qu'on en fait." (Burret 2015). Le tiers-lieu se construit, se co-construit. On peut lui en donner les moyens, notamment par une orientation physique de l'espace à travers sa modularité, son hybridité, ou bien son vide à combler.

Le O79 rassemble non seulement une fonction d'espace permettant le lien social, mais aussi Savoie Information Jeunesse qui offre divers services afin d'aider les jeunes (aides sociales, logement, travail, etc.). L'hybridation du lieu est une caractéristique fréquemment retrouvée dans les tiers-lieux par une pluralité de fonctions et espaces ainsi que d'autres activités que la principale, pouvant diversifier les cibles ou permettre de générer du profit afin de faire vivre le lieu. D'après les entretiens effectués, la proximité du service avec ce lieu de rencontre faciliterait le recours aux services pour les étudiant.es. Le O79 se veut également un lieu de partage avec des espaces de co-working. Mais de nombreux espaces de coworking restent des espaces de travail partagés qui, malgré la présence de collègues extérieur.es à l'entreprise, restent uniquement des lieux de télétravail. La proposition d'ateliers liés au milieu de l'entrepreneuriat, du numérique, de l'open source permet à ces espaces de coworking d'innover. Les tiers-lieux peuvent offrir un cadre où les usager.ères viennent développer leur réseau dans l'espoir de déboucher sur de nouvelles coopérations économiques, mais aussi profiter d'un cadre de travail souple, stimulant et enrichissant dans une ambiance conviviale (Le Hars, 2019). "Un tiers lieu est un laboratoire, tout n'est pas écrit d'avance" (propos recueillis lors d'un entretien).



- Le O79 est un lieu ouvert à tous et toutes qui va permettre des échanges entre les étudiant.es mais aussi intergénérationnel avec la présence de salarié.es en co-working
- Il va ainsi favoriser la démocratie, l'engagement civique, le partage de connaissances et les liens sociaux
- Par sa situation géographique (point central en face de la gare), il a une bonne accessibilité et visibilité
- La mixité des structures présentes au quotidien (Mission Locale Jeunesse ; Le Mug- espace de co-working ; Entrepreneuriat) permettra une hybridation des services et des savoir-faire



- Plusieurs questionnements sont ressortis des entretiens avec les étudiant.es sur les horaires et les jours d'ouverture. Pour la plupart, des horaires en journée et durant les jours ouvrables ne permettent pas de s'y rendre facilement
- L'idée de partage avec des espaces de co-working est intéressante. Il faut toutefois que les étudiant.es puissent également en bénéficier. Mais le prix d'utilisation de ces espaces de co-working peut devenir un frein et empêcher les étudiant.es n'ayant pas de moyens financiers suffisants d'y accéder ce qui creuseraient les inégalités
- Ce nouvel espace partagé nécessite de mettre en place des évaluations de son fonctionnement pour connaître quels en sont les utilisateurs.trices régulier.ières, avoir des retours d'expérience pour en apporter des adaptations nécessaires à son fonctionnement et à sa fréquentation par tous et toutes et en particulier les plus précaires et éloigné.es (Campus du Bourget)
- Il faut être vigilant à l'adéquation de l'offre présente et des attentes des étudiant.es : ce lieu doit devenir une réelle opportunité d'un job qui reste en adéquation avec ses études et ses besoins (voir Section "Travail étudiant" p.16)
- L'identité d'un tiers-lieu se façonne par ses utilisateurs.trices, il faut être attentif à ce qu'il ne devienne pas un lieu réservé à certains entraînant une auto-exclusion des autres qui ne se sentiraient pas à leur place

IV.4 LA DISPONIBILITÉ ET L'ACCÈS AUX SERVICES ET AUX SOINS

La consultation "Chambéry connectée jeunes" a confirmé ce que nous apprend la littérature sur les difficultés d'accessibilité aux soins et aux services des jeunes et des étudiant.es en particulier. Quels sont les impacts potentiels des actions du Pacte Jeunesse visant à favoriser l'accès à la santé, aux services, et aux activités culturelles, de loisirs et de socialisation ?

Accès aux soins et aux droits sociaux

Entre 83 et 88 % de la population étudiante a consulté un.e médecin généraliste au cours des 12 derniers mois (Chiltz 2016, MEREP 2018, Ronzeau 2018). Le taux de consultation diminue avec l'avancée en âge/ en niveau d'études, et est moins élevé parmi les étudiant.es étranger.ères et/ou en filières dites "de santé" (Chiltz 2016, SMEREP 2018). Les réponses des étudiant.es aux différentes enquêtes font ressortir plusieurs facteurs d'explication au non-recours ou au renoncement à la consultation d'un.e généraliste. Outre les barrières financières, différentes raisons sont évoquées : difficulté à trouver un.e médecin, manque de temps, autoévaluation d'un état "pas grave", décision d' "attendre que ça passe", pratique de l'automédication (Chiltz 2016, SMEREP 2018 Ronzeau 2018). S'agissant des médecins spécialistes, le renoncement ou non-recours s'explique en premier lieu pour des raisons financières, avec un "sur-renoncement" des étudiant.es n'ayant pas de complémentaire santé (Chiltz 2016).

Toutes consultations confondues le renoncement ou non-recours est plus répandu chez les femmes et parmi les décohabitants du domicile parental, ainsi qu'une augmentation de ces pratiques avec l'avancée en âge/ niveau d'études (Chiltz 2016, SMEREP 2018).

En 2014, 35 % des étudiant.es avaient déclaré avoir effectué, via le service de médecine préventive universitaire de leur établissement (SUMPPS ou SIUMPPS), le bilan de prévention dont un décret de 2010 prévoit qu'il soit réalisé au moins une fois au cours des trois premières années dans l'enseignement supérieur (Chiltz 2016).

D'après l'OVE (2016), "près des trois quarts des étudiant.es relèvent du régime de sécurité sociale étudiante". De prochaines enquêtes permettront de mesurer si cette situation a ou non évolué depuis l'achèvement du rattachement, au 31 août 2019, du

PROPOSITIONS

DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉES :

▶ AXE 3.3.4

- Promotion de la santé et accompagnement des actions de sensibilisation et de prévention (santé, alimentation, conduites addictives, discriminations)

▶ AXE 3.4.2

- Prioriser l'installation de streetfood et foodtruck bio et locaux

▶ AXE 3.4.2

- Recenser les points d'accès au droit via la plateforme "solidarité" du CCAS

▶ AXE 3.2.1

- Enrichir le dispositif Welcome Box, la boîte de bienvenue offerte aux nouveaux et nouvelles étudiant.es et qui a pour vocation de leur faire découvrir différentes activités, au moyen de contremarques d'accès gratuit (culture, sport, loisirs etc.)
- Améliorer les dispositifs événementiels d'accueil des étudiants en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et l'université
- Apporter une attention particulière aux étudiant.es étranger.ères afin de faciliter leur intégration dans la ville

régime de sécurité sociale étudiante au régime général de sécurité sociale.

Le taux d'adhésion des étudiant.es à une complémentaire santé se situe entre 70 et 86 % selon les enquêtes (Chiltz 2016, SMEREP 2018). Cela fait des étudiant.es une population un peu moins couverte que la population générale, qui dispose pour un peu plus de 90 % d'une complémentaire santé (Raynaud et al 2017). Le taux d'adhésion est moins important chez les hommes et diminue avec l'avancée en âge/en niveau d'études, et le sentiment d'isolement. Les étudiant.es étranger.ères sont par ailleurs cinq fois plus nombreux.ses à n'avoir aucune complémentaire (Chiltz 2016).

Derrière ces difficultés se cache un système d'aides sociales structuré de manière complexe et globalement mal connu par les étudiants, à l'exception des aides au logement (MGEN 2018, Kesteman 2017).

● Un système de santé peu connu par les étudiants Français

Près de la moitié des étudiants se déclarent peu informés sur le système de santé Français



Le système de la carte vitale est peu compris :



Pour **23%** des étudiants la carte vitale est perçue comme une carte de crédit

4 étudiants sur 10 ne savent pas que la carte vitale permet de bénéficier du tiers payant



Et d'autres spécificités du système de santé sont peu connues



Plus du tiers ne savent pas expliquer le tiers payant



Plus de **8 étudiants sur 10** ne savent pas ce que représente la sectorisation médicale



6 étudiants sur 10 ne savent pas faire la différence entre la sécurité sociale et la mutuelle

Source : MGEN 2019

FOCUS SUR

L'Auvergne-Rhône-Alpes

Dans une étude menée à l'Université Grenoble-Alpes, en 2018, 14,2% des étudiants de première année n'avaient pas de complémentaire santé, en association avec "des difficultés financières et une situation de précarité sociale" (OSEG 2016). Les étudiant.es étranger.ères étaient 3 fois plus à ne pas avoir de complémentaire santé.

Le Service de santé étudiant de l'USMB fait état dans son rapport d'activité 2018-2019 d'une diminution de son activité de consultations médicales et de bilans (entretiens) de prévention, mais d'une augmentation des consultations réalisées pour prise en charge psychologique.

Plus globalement, les professionnel.les chambérien.nes rapportent des difficultés rencontrées par les étudiant.es pour accéder aux consultations de médecine générale ou spécialisée, en particulier chez les nouveaux et nouvelles arrivant.es et les étudiant.es étranger.ères. Ces difficultés concernent aussi de façon importante l'accès aux professionnel.les de santé mentale.

QUELLES PISTES POUR LIMITER

LES BARRIÈRES D'ACCÈS ?

En matière d'accès aux droits et aux soins, les travaux de recherche sur les "**guichets uniques**" (qui rassemblent idéalement dans un même endroit des services sociaux, de santé physique et de santé mentale) ont montré des résultats intéressants chez les jeunes adultes (Hetrick et al 2017).

Face à la complexité du système, il est en outre important de prendre en compte la "**littératie en santé**" et d'agir pour la renforcer. "*La littératie en santé permet au public et au personnel les travaillant dans des domaines reliés à la santé de trouver, comprendre, évaluer, communiquer et utiliser de l'information.*" (voir la [Charte de Calgary pour la littératie en santé de 2008](#)). Elle est fortement liée aux inégalités sociales de santé et on sait qu'un faible niveau de littératie en santé est corrélé avec une moins bonne santé. Elle ne dépend pas uniquement de compétences individuelles, mais bien de la capacité des institutions à donner accès et permettre l'appropriation des informations en santé à chacun (PromoSanté Ile-de-France 2019).

Accès à l'alimentation

Les pratiques alimentaires des étudiant.es alternent souvent entre une alimentation faite d'excès en groupe et de repas très frugaux lorsqu'ils ou elles sont seul.es (Gourmelent 2017). Pour les nombreux.ses étudiant.es en situation de précarité, l'accès à une alimentation favorable à la santé est très difficile, certains étant même amenés à sauter plusieurs repas par semaine (MGEN 2019). Dans le même temps nombre d'étudiants et étudiantes souhaiteraient que leur consommation ait un impact plus favorable sur leur santé et sur l'environnement (Poitrin et Reynaud 2020).

Sur les campus, les CROUS poursuivent une mission sociale de restauration et favorisent l'accès à une alimentation équilibrée pour chacun. Au niveau national, près de 40% des étudiant.es fréquentent les restaurants du CROUS, davantage fréquentés par les étudiants déclarant avoir des difficultés financières. Si les étudiant.es considèrent majoritairement l'offre de restauration des CROUS adaptée à leurs besoins (accessibilité, proximité, prix, ...), ils. elles sont cependant plus de 50% à la trouver peu ou moyennement adaptée en termes de temps d'attente et de qui est attendu d'un repas (OVE 2017).

En matière de prévention, si elles sont bien connues des étudiant.es, les campagnes du Programme national nutrition santé (PNNS) semblent avoir peu d'impact sur leurs pratiques. Les chercheurs préconisent plutôt les actions locales, initiées par les associations étudiantes, ainsi que "la promotion d'alternatives saines et tendance aux fast-food (foodtrucks sains, bars à soupe), ou encore l'enrichissement de l'offre des restaurants universitaires (aliments à emporter le soir)" (Gourmelent 2017).

À

CHAMBÉRY

Eloigné.es du centre-ville, les étudiant.es chambérien.nes ne bénéficient pas d'une offre de restauration autre que le CROUS à proximité du campus. Beaucoup se restaurer au sein du CROUS, mais différent.es acteurs et actrices interrogé.es soulignent le temps d'attente important et aimeraient qu'il soit possible de faire réchauffer et manger sur place des plats préparés à la maison.



LA WELCOME BOX : UN DISPOSITIF LOCAL MIS EN PLACE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES PAR LA VILLE DE CHAMBÉRY

La "Welcome box" est distribuée à chaque nouvel arrivant à l'USMB. Elle contient 18 jetons pour profiter de la gratuité ou de réductions sur : concerts, abonnement à la médiathèque, location de vélo et entrée dans différents lieux de loisirs de la ville (patinoire, Escape game, piscine, cinéma, etc.). Elle est distribuée aux nouveaux .elles arrivant.es lors des "Campus day" organisés à la rentrée (campus de Jacob-Bellecombette et de Savoie Technolac), ou disponible à la Mission Locale Jeunes.

LA SITUATION SPÉCIFIQUE DES ÉTUDIANT.ES DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIER (IFSI)

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Savoie est rattaché à l'Université de Grenoble. Jusqu'en 2019, les étudiant.es infirmier et infirmières payaient donc la CVEC (contribution "destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention" (article L. 841-5 du code de l'éducation)) au CROUS de Grenoble. Ainsi, ils.elles ne bénéficiaient pas des offres proposées par l'USMB. Ils.elles n'étaient pas non plus informé.es des dispositifs mis en place par la Ville de Chambéry (Welcome Box, vélo à 50 euros l'année, etc.). Les COPIL et entretiens mis en place dans le cadre de l'EIS ont permis d'informer les agent.es et élu.es de cette situation, et d'améliorer la prise en compte de ces étudiant.es au cours de la démarche.

Accès aux loisirs, à la culture et intégration Des pratiques socialement différenciées

En ce qui concerne l'accès aux aménités urbaines et à la culture, d'autres mécanismes peuvent entrer en jeu, avec notamment des différences selon les cursus (Michon 2015).

L'objectif de démocratisation de la culture auprès des étudiant.es est ancien et vise à contrebalancer les inégalités sociales et de "capital culturel" par des dispositifs spécifiques (carte ou chèques culture, pass et réductions, etc.). Si la diminution voire l'élimination des barrières financières permet de renforcer l'accessibilité aux sorties et produits culturels, elle ne modifie pas nécessairement les usages et les pratiques (Michon 2015). En effet, si la stratification sociale de ces pratiques peut paraître atténuée par une homogénéité entre jeunes d'une même génération, elles restent marquées car suivant leurs origines sociales, les étudiant.es n'effectuent pas le même type d'études. Les pratiques sont également différenciées selon le genre, avec un investissement plus fort et des pratiques plus variées chez les femmes (Octobre 2011). Ainsi, les dispositifs visant à favoriser l'accès semblent intéressants mais nécessitent d'être accompagnés pour vraiment agir sur ces inégalités.

L'accès aux activités plutôt considérées comme des "loisirs" (promenades, sorties entre amis, shopping, bars) semble un peu moins marquée socialement bien que certaines différences soient également observées (Blanchard 2014).

Pour conclure, il faut dire que la question de l'accès à la culture et aux loisirs, plus globalement, est fortement liée à celle de la mobilité et des possibilités de déplacement en transport en commun (Blanchard 2014) (voir section "Mobilité locale" – p.13).

SYNTHÈSE

Synthèse des impacts potentiels positifs et négatifs des actions en lien avec la disponibilité et l'accès aux soins et aux services :



- Sur le modèle de la plateforme du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Grenoble, la plateforme envisagée par la Ville de Chambéry rassemblera les contacts et adresses des principaux points d'accès à la santé, aux droits et aux services. Elle a le potentiel d'augmenter le recours aux soins/droits des étudiant.es qui en ont besoin, en rassemblant l'ensemble des informations au même endroit et en améliorant la lisibilité de l'offre et facilite le repérage des services vers lesquels se diriger.
- La plateforme numérique est un média bien adapté aux étudiants qui ont particulièrement recours aux services dématérialisés
- La prise en compte de la littératie dans la structure et les contenus du site (utilisation de pictogrammes, textes courts et simples, etc., voir image ci-dessous pour l'onglet "Alimentation") pourra permettre l'accès à des personnes ayant un faible niveau de littératie et ainsi contribuer à la lutte contre les inégalités sociales de santé.



• Manger pas cher ou gratuitement

• Acheter des produits alimentaires à cuisiner soi-même pas chers

• Distribution de colis alimentaires gratuits ou pas chers

• Cultiver ses propres fruits et légumes

Source : solidarites-grenoble.fr, CCAS de Grenoble (capture d'écran)

Recenser les points d'accès au droit via la "plateforme solidarité" du CCAS.

Le pacte jeunesse

Politique Jeunesse de la Ville de Chambéry



- Le recensement des points accès aux soins ne permet pas de répondre à la problématique de l'offre de soins pour les étudiant.es, parfois déjà saturée (notamment en santé mentale).
- Une attention particulière doit être portée aux étudiants qui ne pourront pas bénéficier de ce service, notamment les étudiant.es ayant un accès limité à Internet, ne maîtrisant pas le français, ou encore "déconnecté.es volontaires".
- À défaut d'une information ciblée et via des canaux adaptés, les étudiant.es qui ne sont pas la cible spécifique de la plateforme pourraient ne pas la connaître ou ne pas se sentir concerné.es. Par ailleurs d'autres plateformes à destination des étudiant.es existent ([application "Kestudi" à destination des 16-25 ans par exemple](#)) ou sont en cours de de construction. Si la coordination et les renvois entre plateformes ne sont pas clairs, cela risque de nuire à la lisibilité initialement recherchée.

SYNTHÈSE

Synthèse des impacts potentiels positifs et négatifs des actions en lien avec la disponibilité et l'accès aux soins et aux services : (suite)



- L'installation de foodtrucks de qualité en complément de l'offre de restauration du CROUS auprès des campus a le potentiel de renforcer l'accès des étudiant.es à une nourriture favorable à la santé et respectueuse de l'environnement.
- Cela permettrait notamment de désengorger le restaurant universitaire et la cafétéria sur le temps de midi, et de proposer une offre pour les étudiant.es en soirée, le campus étant éloigné du centre-ville et de ses points de vente.
- Si elle est pensée dans une forme conviviale, cette offre pourrait également favoriser les échanges et la création de lien entre les personnes fréquentant le lieu.

Prioriser l'installation de streetfood et foodtrucks bio et locaux

Le pacte jeunesse

Politique Jeunesse de la Ville de Clermont



- Le principal point de vigilance concerne le risque d'une utilisation différentielle de cette offre "bio et locale" selon les catégories sociales. Le coût de l'offre alimentaire proposée risque ainsi de réserver l'utilisation des foodtrucks par les étudiant.es les plus favorisé.es. Au-delà du coût, on sait que la consommation de produits "sains" ou plus en adéquation avec les recommandations en matière de nutrition est plus développée chez les femmes et chez les personnes plus favorisées (ANSES 2017). Dans les catégories plus favorisées, l'alimentation est en effet davantage liée aux questions de santé, dans une vision à long terme (Bergeron et Castel 2015).
- Les jours d'ouverture/horaires et le lieu d'installation de ces foodtrucks est également questionnée par les acteurs et actrices interrogé.es. Les étudiants insistent notamment sur l'intérêt de proposer cette offre également en soirée, lorsque le restaurant du CROUS est fermé. Cependant la question se pose du nombre d'étudiant.es réellement concernés et de l'information nécessaire pour que l'offre soit connue et appropriée, faute de ne pas être suffisamment attractive pour les restaurateurs et restauratrices.



SYNTHÈSE

Synthèse des impacts potentiels positifs et négatifs des actions en lien avec la disponibilité et l'accès aux soins et aux services : (suite et fin)



- La **Welcome box** permet de diminuer le coût de différents services culturels et de loisirs, ce qui est un levier pour en renforcer l'accès (voir plus haut).
- Par son spectre large, elle permet aux nouveaux arrivants de mieux connaître un grand nombre de services et ressources présents sur la ville de Chambéry.
- Favoriser le lien social / un temps de convivialité pour les nouveaux et nouvelles étudiant.es, notamment l' "Apéro des locaux", qui apparaît comme un temps fort convivial.

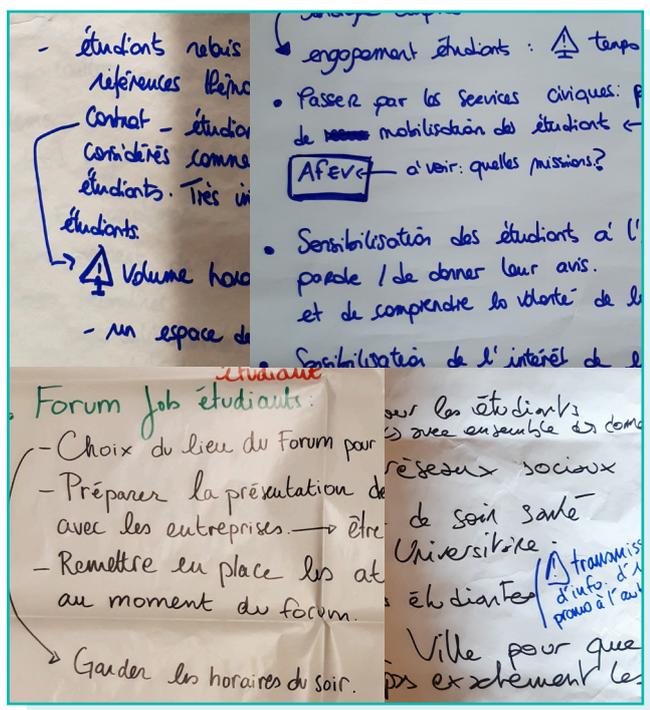


- La **Welcome box** n'est aujourd'hui accessible que pour les nouveaux.elles arrivant.es, ce qui ne permet pas de favoriser l'accès aux services et loisirs proposés pour les autres étudiant.es, notamment celles et ceux qui se trouvent en situation socio-économique plus défavorable
- Actuellement, une majorité de jeton n'est pas utilisée. L'offre ne semble pas toujours connue des étudiants et nécessite un renforcement de l'articulation entre la Ville et l'Université pour favoriser sa diffusion et son appropriation
- La distribution de jetons ne suffit pas pour augmenter l'utilisation des services culturels. Sans être accompagnés, ils risquent d'être majoritairement utilisés par les étudiant.es ayant déjà des pratiques culturelles de par leurs socialisations antérieures ou leur filière (voir plus haut).
- Certaines offres sont limitées (ex. 250 places sont effectivement disponibles pour la patinoire alors que 3300 jetons sont distribués), ce qui ne semble pas clair pour les étudiants interrogés et risque d'induire de la déception et la non-utilisation des autres jetons.
- Malgré les réductions de coût, certaines activités restent chères et donc accessibles seulement aux étudiant.es plus favorisé.es (ex. pour le **Laser game**, 2 jetons seulement sont utilisables pour une équipe de 8 personnes minimum).
- Concernant les jetons en partenariat avec l'Apéro des locaux, plusieurs points de vigilance sont à prendre en compte, notamment des consommations offertes dans des bars pouvant favoriser la consommation d'alcool (plusieurs partenaires de l'événement étant des producteurs d'alcool).
- L'utilisation de jetons en plastique, dont une grande partie n'est pas utilisée et donc non recyclée induit de la pollution et à un impact négatif sur l'environnement.

V. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE

Les recommandations visant à améliorer les impacts potentiels de la Politique Jeunesse ont été formulées de manière co-construite par les membres du COPIL en octobre 2019. Suite à la présentation de synthèses de l'analyse des impacts positifs et des points de vigilance pour chaque grande catégorie de déterminants explorée, les participant.es ont échangé en petits groupe puis collectivement pour formuler 95 propositions.

Les tableaux pages suivantes rassemble les recommandations formulées pour les 4 grandes catégories de déterminants.



AXES DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉS	RECOMMANDATIONS
I. MOBILITE	
TRANSPORTS EN COMMUN	M1 - Communiquer sur l'existence et l'emplacement des parcs relais
	M2 - Mutualiser les différents supports numériques pour n'avoir plus qu'une seule carte servant à tout ("carte étudiant", carte resto U, carte transport bus, etc.)
	M3 - Analyser finement les systèmes de bus existants pour mieux répondre aux besoins des étudiant.es
	M4 - Mettre en place et communiquer sur les services de bus spéciaux lors des évènements exceptionnels
	M5 - Synchroniser et coordonner la gestion des bus entre Chambéry et Aix les Bains
	M6 - Améliorer la sécurité dans la montée St Sébastien (éclairage, trottoirs, vidéo surveillance, etc.)
	M7 - Communiquer sur l'existence d'un service de bus spécifique à la gare le dimanche soir pour desservir les quartiers
	M8 - Conforter la transversalité et l'adéquation du réseau de bus avec les besoins des étudiant.es
	M9 - Mettre en place des navettes gratuites certains soirs à la sortie des discothèques en collaboration avec les gérant.es pour la prise en charge financière
	M10 - Envisager des services de bus supplémentaires lors des soirées d'intégration des écoles
VÉLO	M11 - Faire passer un message bref et clair sur les avantages des vélos en location
	M12 - Présenter sur site la vélo-station aux étudiant.es (façon portes ouvertes aux étudiants arrivant à la gare)
	M13 - Installer des arceaux et autres moyens d'accroche vélos en fonction des besoins
	M14 - Mettre en place des temps "vélo" avec le service des sports de l'USMB
	M15 - Développer une application dédiée au vélo avec plan et itinéraires
	M16 - Vérifier la "sécurité/continuité" des pistes cyclables pour les usagers
	M17 - Rappeler les droits et les devoirs des usagers cyclistes/piétons/automobilistes
	M18 - Organiser un stand d'information autour du vélo lors de la journée des associations en octobre
	M19 - Mobiliser des étudiant.es "réfèrent.es" pour transmettre la pratique du vélo aux autres (transmission par les pairs)
	M20 - Sensibiliser les étudiant.es aux bienfaits pour la santé de la pratique du vélo
	M21 - Organiser des ateliers de remise en selle pour tous
	M22 - Insister sur la non-nécessité d'une tenue spécifique pour la pratique du vélo
	M23 - Organiser des ballades/sorties à vélo en collaboration avec Station Vélo et Eco Mobilités (voir d'autres associations) sur des trajets quotidiens
	M24 - Organiser des évènements festifs autour de la pratique du vélo de nuit
	M25 - Sensibiliser à la sécurité sur les espaces bus/vélo partagés
CO-VOITURAGE	M26 - Créer une plateforme de type "Blablacar étudiant" sur le site de l'USMB et "Kestudi"
	M27 - S'inspirer de l'exemple à Annecy sur le parc-relais réservé au co-voiturage

AXES DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉS	RECOMMANDATIONS
II. TRAVAIL ETUDIANT	
FORUM ÉTUDIANT	T1 - Cibler les entreprises qui offrent un travail adapté aux étudiant.es (horaires adaptés, congés pour les examens, etc.)
	T2 - Proposer un accompagnement lors du forum et/ou remettre en place le coaching (posture professionnelle, présentation, droit du travail, risques de décrochage, etc.)
	T3 - Préparer la présentation des stands / des offres avec les entreprises pour les rendre plus attractives
	T4 - Favoriser l'accessibilité au forum en conservant les horaires en soirée et en mettant en place un moyen de transport pour faciliter l'accès aux étudiant.es du Bourget
SALON JOBS D'ÉTÉ DÉMATÉRIALISÉ	T5 - Conserver cette formule tout en proposant un relais physique complémentaire pour les étudiant.es non connectés, ou ayant une faible littératie numérique (au O79 par exemple)
ACCUEIL SERVICES MUNICIPAUX	T6 - Se concerter sur une posture commune entre différents services municipaux quant aux critères de sélection des stagiaires / étudiant.es
DISCRIMINATIONS	T7 - Renforcer les connaissances et la culture commune entre les différents partenaires sur cette question (formation / sensibilisation avec un.e intervenant.e extérieur.e spécialiste de cette question, par exemple)
GÉNÉRAL	T8 - Mettre en place des actions de prévention de la prostitution étudiante, en lien avec les associations spécialisées et en formant les étudiant.es-relais
	T9 - Diminuer le non-recours aux aides sociales en informant davantage les étudiant.es sur les aides du CROUS, et en conservant un accueil physique complémentaire des plateformes numériques
	T10 - Mieux faire connaître le Régime spécial "étudiant salarié" mis en place à l'Université (aménagement des cours) aux étudiant.es et aux partenaires
	T11 - Clarifier et centraliser les offres d'emploi proposées en cours d'année sur une plateforme (Kestudi ? Nouvelle appli en construction à l'université ?)
	T12 - Elaborer une charte ou des critères pour identifier / sélectionner des emplois compatibles avec les études (en partenariat Ville / Université / Représentant.es étudiant.es / Mission locale, etc.)
	T13 - Renforcer le rôle du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (Université) pour favoriser le travail en cours d'études et pas seulement en fin de cursus, et communiquer sur ce Service auprès des étudiant.es.



AXES DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉS	RECOMMANDATIONS
III. POTENTIEL SOCIAL ET ENGAGEMENT	
JARDINS PARTAGÉS	<p>S1 - Passer par des structures ressources déjà en place sur le territoire (régie "Coup de pouce", Compost'Action, Maison des étudiants, Carette rebelle, les Triandines, Incroyables comestibles...) pour mobiliser des habitant.es et des étudiant.es à la création des jardins</p> <p>S2 - Mettre en place une campagne de communication sur les jardins partagés par le biais de différents canaux : application Kestudi / flyers auprès des habitants /Crous / Universités / Campus / association de quartiers / CCAS...</p> <p>S3 - Mettre en place un tutorat/accompagnement par des personnes "sachantes" (personnes âgées, adeptes du jardinage, associations...) en valorisant le partage des connaissances et des tâches - associer les étudiant.es pour qu'ils expriment sur leurs besoins et attentes - proposer une liste de partenaires accompagnants</p> <p>S4 - Mettre en place d'une association pérenne pour la gestion en partenariat avec la Maison des étudiants</p> <p>S5 - Ouvrir certains jardins habitants aux étudiant.es</p> <p>S6 - Mettre en place une UE "Jardinage" à l'université avec validation des compétences, liens vers l'écologie valorisation des bonnes pratiques et utilisation des produits frais (cuisine collective)</p> <p>S7 - Créer des jardins partagés entre les étudiant.es et le personnel des universités</p> <p>S8 - Installer un poulailler dans un jardin partagé</p> <p>S9 - Inciter les étudiant.es avec des difficultés financières à participer pour leur permettre d'accéder à des produits frais à moindre coût</p> <p>S10 - Prévoir l'implantation des jardins à proximité des lieux de vie des étudiant.es</p> <p>S11 - Permettre à TOUS et TOUTES les étudiant.es qui le souhaitent de participer même de manière ponctuelle</p>
TIERS-LIEU "O 79"	<p>S12 - Réfléchir sur une meilleure communication sur ce tiers lieu (horaires, jours d'ouverture, principe de fonctionnement, gratuité de certains espaces, ...)</p> <p>S13 - Coordonner la communication entre les différents tiers-lieux pour faire le lien</p> <p>S14 - Mettre en place des campagnes de communication par les pairs</p> <p>S15 - Traduire les supports de communication pour qu'ils soient accessibles à tous les étudiant.es (free movers)</p> <p>S16 - Accueillir des groupes d'étudiant.es dans des contextes spécifiques pour les inciter à découvrir le lieu (cours, conférences, temps de travail dédié, ...)</p> <p>S17 - Relayer l'information auprès des différent.es enseignant.es pour qu'ils la communiquent aux étudiant.es</p> <p>S18 - Faire intervenir le service d'insertion professionnelle</p> <p>S19 - Créer une charte de partenariat entre l'université et les entrepreneur.es présent.es</p> <p>S20 - Utiliser le O 79 pour créer des rencontres entre professionnel.les et étudiant.es en recherche de stages</p> <p>S21 - Prévoir une tarification préférentielle pour les étudiant.es qui souhaitent utiliser les espaces de co-working</p> <p>S22 - Afficher ce lieu comme étant un lieu de transition entre la vie étudiante et professionnelle = "espace professionnalisant"</p> <p>S23 - Annoncer le 079 comme un lieu potentiel d'entraides et de rencontres (spécifiquement auprès des étudiant.es en "marge")</p>
INTÉGRATION DE L'EXPERTISE DES USAGERS	<p>S24 - Inciter les étudiant.es à participer au Conseil chambérien de la jeunesse</p> <p>S25 - Faire le lien avec le projet RESPIRE de l'Université</p> <p>S26 - Utiliser les outils favorisant l'adhésion et l'implication des jeunes (questionnaires, consultations en lignes, bâches, lieux d'expression libre,...)</p> <p>S27 - Proposer des contrats rémunérés de quelques heures pour des postes d'"étudiant.es-relais"</p> <p>S28 - Faire découvrir la ville aux primo-arrivant.es en prévoyant des circuits à thèmes</p> <p>S29 - Mettre en place des temps dédiés pendant le cursus des étudiant.es pour qu'ils puissent s'exprimer librement avec les services de la ville</p> <p>S30 - Passer par des services civiques ou des "référénts/ambassadeurs pairs"</p> <p>S31 - Sensibiliser les étudiant.es de l'intérêt de leur engagement même pour une courte durée</p>
GÉNÉRAL	<p>S32 - Créer des liens entre les différents axes pour avoir des retours d'expérience, des évaluations, un suivi des initiatives, etc.</p>

AXES DU PACTE JEUNESSE ANALYSÉS	RECOMMANDATIONS
IV. DISPONIBILITE ET ACCES AUX SERVICES ET AUX SOINS	
PLATEFORME SOLIDARITÉ	A1 - Renforcer l'articulation entre Université et Ville pour prévoir des liens et renvois entre cette plateforme et les plateformes spécifiques aux étudiant.es (Kestudi, nouvelle appli mise en place à l'Université, etc.)
	A2 - Communiquer sur les réseaux sociaux et via les associations étudiantes et les animateurs et animatrice "vie étudiante" pour faire connaître la plateforme
	A3 - Communiquer sur l'offre de soins en santé mentale du Service de Médecine Universitaire
	A4 - Mieux faire connaître les lieux/associations d'accompagnement face à la fracture numérique aux étudiant.es
	A5 - Etudier les possibilités de conventionnement entre le Service de Médecine Universitaire et les Pôles de santé à proximité, pour favoriser l'accès aux soins des étudiant.es
	A6 - Constituer et actualiser au sein du Service de Médecine Universitaire un annuaire des médecins à proximité du Campus et en particulier ceux et celles parlant des langues étrangères (non diffusables mais ressource interne)
	A7 - Ajouter des informations sur les points santé + plateformes dans la Welcome Box
FOOD TRUCKS	A8 - Renforcer le partenariat entre Ville, Université, CROUS et représentant.es étudiant.es pour réfléchir à l'accessibilité à une alimentation favorable pour tous les étudiants sur le campus
	A9 - Eviter que les food truck ne bénéficient qu'aux étudiant.es les plus favorisé.es en confiant leur gestion au CROUS ou une association à but non lucratif (ex. Cantine populaire, gamelle...)
	A10 - Expérimenter l'installation d'un food truck peu cher dans l'espace public à proximité du campus (accessible aux étudiant.es et aux riverain.es) les mercredi soir de projection d'"Universciné" (ex. promo ticket de cinéma + repas)
	A11 - Prévoir des espaces conviviaux avec micro-ondes et tables au sein du campus
WELCOME BOX (WB)	A12 - Etudier l'évaluation de l'utilisation des jetons pour modifier l'offre- en créant un groupe de travail : Université / Ville / Etudiant.es
	A13 - Possibilité de diminuer l'offre mais de la rendre plus ciblée, plus adaptée et sans coût résiduel pour les étudiant.es
	A14 - Accompagner l'utilisation de la WB au-delà du Campus day (par assistantes sociales du CROUS/Service de Médecine Universitaire par exemple)
	A15 - Eviter les jetons plastiques : remplacer par l'inscription sur la carte Multiservices (+ carte spécifique pour ceux qui n'en bénéficient pas) ou chéquier
	A16 - Comptabiliser en direct le nombre d'offres restantes pour que les étudiant.es n'aient pas de mauvaises surprises si les places sont épuisées
	A17 - Informer clairement les étudiant.es que le nombre de places est limité pour certaines offres, dès la remise de la WB
	A18 - Vérifier et permettre l'accès à tous les nouveaux étudiant.es (IFSI notamment)
	A19 - Engager une réflexion entre Ville / Université et partenaires de la Charte de la vie nocturne sur le maintien de la convivialité sans inciter à la consommation d'alcool ("apéro des locaux" notamment)
	A20 - Coupler l'Apéro des locaux à des actions de prévention en lien avec les partenaires (Pélican, ANPAA, Associations étudiantes, etc.)
	A21 - Poursuivre la négociation auprès des partenaires pour diminuer le cout de certaines activités (Lasergame, escape game) qui reste élevé
	A22 - Evaluer de manière approfondie l'utilisation de la WB suite à l'augmentation importante de la distribution en 2019-2020
GÉNÉRAL	A23 - Faire un état des lieux de ce qui est fait pour renforcer l'accès aux services et aux soins des étudiant.es étrangers et étrangères hors cadre d'échange, en lien avec les associations
	A24 - Identifier et s'appuyer sur les relais communautaires (de manière complémentaire aux associations existantes) pour informer/accompagner ces étudiant.es à différents moments de l'année

VI. ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES PAR LA VILLE DE CHAMBÉRY ET L'USMB

Suite à la formulation des recommandations par le COPIL, la Ville de Chambéry et l'Université Savoie-Mont-Blanc ont travaillé ensemble pour prioriser les recommandations à mettre en œuvre à plus court terme, et les traduire en actions concrètes. Ces actions sont résumées dans les tableaux ci-dessous :

MOBILITÉS :

RECOMMANDATIONS	PROPOSITIONS D'ACTIONS
Sensibiliser les étudiant.es aux bienfaits pour la santé de la pratique du vélo	Présence d'un stand de la VéloStation sur les Campus Days. Offre intégrée à la Welcome Box permettant la location gratuite d'un vélo durant un mois
Organiser des ateliers de remise en selle pour tous et toutes	A réfléchir avec le Service Des Sports dans le cadre des actions CVEC, en lien avec la VéloStation
Organiser des ballades/sorties à vélo en collaboration avec la VéloStation (étudiant.es isolé.es)	L'USMB organise des randonnées solidaires pour intégrer les étudiant.es étrangers.ère : "Welcome Rando"

TRAVAIL ÉTUDIANT :

RECOMMANDATIONS	PROPOSITIONS D'ACTIONS
Forum jobs étudiants : Cibler les entreprises qui offrent un travail adapté aux étudiant.es (horaires adaptés, congés pour examen, etc.)	Communication aux entreprises, en amont du Forum étudiant, des contraintes qui s'imposent aux étudiant.es, en lien avec le Club des Entreprises et les services de l'université.
Forum Job étudiants : Proposer un accompagnement lors du forum et/ou proposer un coaching (posture professionnelle, droit du travail, etc.)	Organisation d'ateliers dans le cadre du Forum étudiant, en lien avec le "Club des Entreprises" de l'USMB et les services de l'université.
Mieux faire connaître le régime spécial "étudiant salarié" mis en place à l'Université aux étudiant.es et partenaires	Communication de l'USMB en direction des étudiant.es et des partenaires sur les dispositions du régime spécial (aménagement de cours par ex.)
Renforcer le rôle du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'USMB pour favoriser le travail en cours d'études	Actions de communication de l'USMB pour promouvoir ce service auprès des étudiant.es

POTENTIEL SOCIAL ET ENGAGEMENT :

RECOMMANDATIONS	PROPOSITIONS D'ACTIONS
Les jardins partagés : Mobiliser des structures ressources pour encourager les habitants et les étudiants à la création de jardins, partager les connaissances.	Mise en place par la Ville de Chambéry du "Permis de végétaliser", afin d'encourager le développement de la végétalisation et de la biodiversité en ville. Les demandes de permis peuvent être réalisées via "Simpl'ici"
Créer des jardins partagés entre les étudiant.es et les personnels de l'USMB	Réflexion à engager dans le cadre des projets associatifs FSDIE, ou d'appels à projets, sous réserve de lieux disponibles
Annoncer le o79 comme lieu potentiel d'entraides et de rencontres (spécifiquement auprès des étudiant.es isolé.es)	Un renforcement de la communication sera engagé en ce sens.
Créer des liens entre les différents axes pour avoir des retours d'expériences, des évaluations, un suivi des initiatives	Une gouvernance sera proposée pour le suivi des recommandations de l'EIS dans le cadre d'un comité de suivi

↳ DISPONIBILITÉ ET ACCÈS AUX SERVICES ET AUX SOINS :

RECOMMANDATIONS	PROPOSITIONS D'ACTIONS
Prévoir des liens et renvois entre les différentes plateformes existantes (Kestudi, plateforme des solidarités du CCAS, etc.)	La plateforme des solidarités , opérationnelle à partir d'avril 2020.
Communiquer sur les réseaux sociaux et via les associations étudiantes et les animateurs et animatrices "vie étudiante" pour faire connaître la plateforme	Appui sur le Service Vie Étudiante et de Campus et la direction de la communication de l'USMB pour diffuser l'information. Lien sur site internet (rubrique SSE + vie étudiante) vers la plateforme Klub Kestudi
Poursuivre les partenariats pour favoriser l'accès aux soins des étudiant.es	Partenariat existant entre la CPAM et l'USMB pour la réalisation de bilans de santé pour les étudiant.es. Des liens existent également entre l'USMB et les médecins implantés sur les territoires de Jacob Bellecombette et du Bourget du Lac Réflexion vers une conversion du service de santé étudiant en centre de santé
Constituer et actualiser au sein du service de médecine universitaire un annuaire des médecins à proximité des campus, dont les médecins parlant des langues étrangères	Cet annuaire existe. Il constitue une ressource interne au service de médecine universitaire
Diversifier l'offre de restauration via des foodtrucks type bio	Une réflexion quant à une expérimentation du dispositif sur les campus sera mise en place



VII. BILAN

ET PERSPECTIVES

Cette expérience d'EIS d'une politique sociale globale, le "Pacte jeunesse" de la Ville de Chambéry, a permis à de multiples partenaires de s'impliquer dans la démarche pour aborder quatre grandes catégories de déterminants de la santé des étudiant.es : la mobilité, le travail étudiant, le potentiel social et l'engagement citoyen, et enfin la disponibilité et l'accès aux services et aux soins.

La prise en compte des inégalités sociales de santé s'est opérée à travers ce processus participatif, mais aussi par une attention constante à la façon dont différentes populations étudiantes pouvaient être impactées diversement par la politique en construction. L'EIS a ainsi permis de mettre en lumière des vulnérabilités et des inégalités vécues par certains groupes d'étudiant.es ("Free-movers", étudiant.es occupant un emploi concurrent ou très concurrent des études, étudiant.es ayant des difficultés en matière de littératie, notamment ; ces difficultés se cumulant bien souvent). Cependant, bien que les apports de la consultation citoyenne 'Chambéry connectée jeunes' aient été pris en compte dans l'analyse des impacts, l'EIS auraient pu gagner à organiser des séances participatives auprès de groupes d'étudiant.es.

Parmi les points positifs de cette démarche, on peut souligner la diversité des acteurs et actrices impliqués dans l'EIS, l'intérêt et la forte dynamique des parties-prenantes : les copils réguliers, les rencontres inter-copil fréquentes entre les membres du groupe d'évaluation, et la réalisation des entretiens, ont permis de garder le lien tout au long de l'année qu'a duré l'EIS. Au cours du processus, l'implication de chacun.e a permis d'engager la mise en place d'actions avant même la finalisation de la démarche, ce qui montre tout l'intérêt d'associer les partenaires aux différentes étapes de réflexion collective au fil de l'EIS.

Parmi les recommandations riches et concrètes qui ont été formulées par les parties-prenantes, certaines ont déjà été prioritaires et mises en œuvre ou planifiées par la Ville de Chambéry et l'Université Savoie-Mont-Blanc. Cela montre leur forte implication et appropriation de la démarche. En revanche, les autres membres du COPIL n'ont pas participé à la priorisation, qui ne s'est pas faite de manière collective. L'étape de "suivi" permettra de relancer les partenaires et de s'assurer de leur appropriation des autres recommandations, ainsi que de ne pas perdre de vue les recommandations de plus long terme.

Parmi les autres points d'amélioration, il aurait été intéressant que les services d'urbanisme/ aménagement ainsi que les opérateurs des transports, et l'agence Eco-mobilité Savoie Mont-Blanc, soient également impliqués dans le comité de pilotage, pour enrichir le volet "mobilité". Cela souligne la difficulté des EIS de manière générale, d'autant plus lorsque l'on sort du domaine de l'urbanisme, d'avoir un COPIL suffisamment diversifié pour que le cadrage et les recommandations soient les plus riches possible, en incluant les personnes et services concernés par les déterminants retenus, mais qui garde une taille limitée pour rester opérationnel.

De manière globale, le processus d'EIS a aussi en lui-même montré des effets intéressants. Ainsi, des partenariats ont pu être renforcés au cours de la démarche, notamment entre la Ville et l'Université. Les méthodes de travail et d'intelligence collective entre professionnel.les, représentant.es étudiant.es et élu.es, ont permis d'impulser de riches échanges et permis à chacun.e de participer à la compréhension des impacts et à la production des recommandations. Plus globalement, tous et toutes ont pu être sensibilisés à la promotion de la santé, aux liens entre déterminants et à leur rôle dans la santé, le bien-être et la réduction des inégalités sociales de santé chez les étudiant.es.



Grâce à l'implication de chacun.e, cette EIS s'est révélée un véritable **levier de promotion de la santé**, par les résultats qu'elle produit en termes d'amélioration des politiques publiques, mais aussi par son processus participatif. Cette expérience plaide pour le développement et le partage d'EIS au-delà du champ de l'aménagement urbain.

VIII. RÉFÉRENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE, ALIMENTATION, ENVIRONNEMENT, TRAVAIL (ANSES). Étude individuelle nationale des consommations alimentaires 3 (INCA 3). Avis de l'Anses, rapport d'expertise collective. ANSES, Santé Publique France, Ministère des solidarités et de la santé, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. 2017. [<https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2014SA0234Ra.pdf>]

ALDUY J-P, PIRON M. Rapport du Comité opérationnel "urbanisme" du Grenelle de l'Environnement. Paris, Ministère de l'Environnement, 2008.

AGENCE NATIONALE DES SOLIDARITES ACTIVES (ANSA). "Vers une société numérique pleinement inclusive". 2018. [https://territoires.societenumérique.gouv.fr/files/CahierthematiqueANSA_personnesmaitrisantpaslecritenlanguefrancaise.pdf].

BACCICHET M. La pauvreté des étudiant.e.s : un état des lieux. Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente (Belgique). 2017. [<https://ligue-enseignement.be/assets/PAUVRET%C3%89-%C3%89TUDIANTE.pdf>]

BELGHITH F, FERRY O, TENRET E. Enquête nationale conditions de vie des étudiant-e-s (données 2016). Observatoire de la vie étudiante (OVE). 2017. [<http://www.ove-national.education.fr/enquete/enquete-conditions-de-vie/>]

BELGHITH F. L'activité rémunérée des étudiants. Une diversité de situations aux effets contrastés. OVE Info n°30. Observatoire de la vie étudiante. 2015.

BERGERON H, CASTEL P. Sociologie politique de la santé. Paris : PUF. 2015

BERKMAN L, GLASS T. Integration, social networks, social support, and health. Social Epidemiology. Berkman L and Kawachi I. Oxford: Oxford University Press, 2000.

BESENYI GM, SCHOOLEY B, TURNERMCGRIEVEY GM, WILCOX S, STANIS SAW, KACZYNSKI AT. The electronic community park audit tool (eCPAT): Exploring the use of mobile technology for youth empowerment and advocacy for healthy community policy, systems, and environmental change. Frontiers in Community Health, n°6. 2018. [<https://doi.org/10.3389/fpubh.2018.00332>]

BLANCHARD S. Mobilités et pratiques de loisirs des étudiants débutants. Le cas de l'Université de Créteil. Espaces et Sociétés. 2014 ; 4(159) : 127-146.

BODY K M-D, BONNAL L, FAVARD P. Travail salarié étudiant et réussite académique : le cas des étudiants de première année de Licence. Working paper. Codes JEL : I20, J22, J24. [<http://data.leo-univ-orleans.fr/media/seminars/254/bodybonnalfavard-articleseminaireleo2015.pdf>]

BODY K M-D. Le travail salarié a-t-il un impact sur la réussite en première année de licence ? Formation emploi. 2018 ; 142 : 211-230.

BORRELL C, PONS-VIGUES M, MORRISON J, DIEZ E. Factors and processes influencing health inequalities in urban areas. Journal of Epidemiology and Community Health. 2013

BURRET A, Tiers-lieux et plus si affinités, FYP Editions, 2015.

CHAIX B, KESTENS Y, DUNCAN S, MERRIEN C, THIERRY B, PANNIER B, ET AL. "Active transportation and public transportation use to achieve physical activity recommendations? A combined GPS, accelerometer, and mobility survey study". International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity. 2014; 11(1). 124. [<https://doi.org/10.1186/s12966-014-0124-x>]

CHILTZ C (dir.). Enquête nationale sur la santé des étudiants, 4ème édition (données 2014). LMDE. 2016.

CRÉDOC, BAILLET J, BRICE MANSENCAL L, DATSENKO R, HOIBIAN S, MAES C. Baromètre DJEPVA pour la jeunesse 2019. CREDOC et INJEP, Notes & rapports/rapport d'étude. 2019. [<https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/11/rapport-2019-12-barometre-djepva-2019.pdf>]

DE NAZELLE A, NIEUWENHUIJSEN MJ, ANTO JM, BRAUER M, BRIGGS D, BRAZUN-FAHRLANDER C, CAVILL N ET AL. Improving health through policies that promote active travel: a review of evidence to support integrated health impact assessment. Environment International. 2011 ; 37 :766-777.

DEBOULET A, NEZ H (dir.). Savoirs citoyens et démocratie urbaine. Presses universitaires de Rennes, 2013.

DELEZIRE P, GIGONZAC V, CHERIE-CHALLINE L, KHIREDDINE-MEDOUNI I. Pensées suicidaires dans la population active occupée en France en 2017. Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire. 2019 ; 3-4 : 65-73. [https://portaildocumentaire.santepubliquefrance.fr/exl-php/vue-consult/spf_internet_recherche/SPF00000638]

DEQUIRE A-F. Les étudiants et la prostitution : entre fantasmes et réalité. Pensée Plurielle. 2011 ; 2(27) : 141-150.

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ETUDES ET DES STATISTIQUES (DARES). Discrimination à l'embauche selon "l'origine" : que nous apprend le testing auprès de grandes entreprises ? DARES Analyses. Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. 2016.

FARVAQUE N. Discriminations dans l'accès au stage : du ressenti des élèves à l'intervention des enseignants. Formation emploi. 2009 ; 105 : 21-36.

FERRY O, TENRET E. "À la tête de l'étudiant-e" ? Les discriminations perçues dans l'enseignement supérieur. OVE Info n°35. Observatoire de la vie étudiante. 2017.

FOURCADE N, VON LENNEP F. L'Etat de santé de la population en France, rapport 2017, DREES et Santé Publique France. 2017. [<https://drees.solidarites.sante.gouv.fr/IMG/pdf/esp2017.pdf>]

FREELAND AL, BANERJEE SN, DANNENBERG AL, WENDEL AM. Walking associated with public transit: moving toward increased physical activity in the United States. American journal of public health. 2013; 103(3) : 536-42.

GENOUD P, MOECKLI A, Tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité, 2010 [<https://fr.slideshare.net/patgen/les-tiers-lieux-espaces-demergence-et-de-crativit-res2010>].

GILES LC, GLONEK GFV, LUSZCZ MA, ANDREWS GR. Effect of Social Networks on 10 Year Survival in Very Old Australians: The Australian Longitudinal Study of Aging. Journal of Epidemiology and Community Health. 2005; 59: 574-79.

GOURMELENA. Améliorer les comportements alimentaires des étudiants : quels enjeux pour les pouvoirs publics ? Dans F. Dubet. Que manger ? Normes et pratiques alimentaires. 2017 : 117-135.

HETRICK SE, et al. Integrated (one-stop shop) youth health care: Best available evidence and future directions. Medical Journal of Australia. 2017 ; 207(S10) : S5-S18.

HOUZEL G. Les engagements bénévoles des étudiants. Perspectives pour de nouvelles formes de participation civique, La documentation française, Paris, 2003.

INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR IMPACT ASSESSMENT(IAIA). Health Impact Assessment International Best Practice Principles. IAIA Special publication series . 2006. N°5. [https://activelivingresearch.org/sites/activelivingresearch.org/files/IAIA_HIABestPractice_0.pdf]

JABOT F, ROUE LE GALL A. Quelle plus-value de la démarche d'évaluation d'impact sur la santé pour les politiques urbaines. Lien social et Politiques. 2017 ; 78 : 112-131.

KESTEMAN N. L'accès aux dispositifs et droits sociaux des jeunes adultes. Quelques éléments de revue de littérature. Revue des politiques sociales et familiales. 2017 ; 125 : 87-94. [https://www.persee.fr/docAsPDF/caf_2431-4501_2017_num_125_1_3247.pdf]

LE BRETON E. Bouger pour s'en sortir, mobilité quotidienne et intégration sociale. Paris : Armand Colin, 2005.

LE HARS P. Tiers Lieux : des outils pour les mutations sociétales et territoriales à l'oeuvre ? [mémoire]. 2019. [http://dante.univ-tlse2.fr/8751/1/Pauline.Le%20Hars_master1.pdf]

LEON C, CHAN-CHEE C, du ROSCOËT E, et al. La dépression en France chez les 18-75 ans : résultats du Baromètre santé 2017. Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire. 2018 ; 32-33 : 637-44. [http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2018/32-33/pdf/2018_32-33_1.pdf]

LEON C, CHAN-CHEE C, DU ROSCOËT E. Baromètre de Santé publique France 2017 : tentatives de suicide et pensées suicidaires chez les 18-75 ans. Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire. 2019 ; 3-4 : 38-47. [https://portaildocumentaire.santepubliquefrance.fr/exl-php/vue-consult/spf_internet_recherche/SPF00000634]

LÉONARDON J, GABILLARD S. Figures sociales du Paris(s) fertile : jardins ouvriers, jardins communautaires, ENSP. 2012.

LITMAN T. "Evaluating Public Transit Benefits and Costs: Best Practices Guidebook". Victoria Transport Policy Institute. 2017. [<http://www.vtppi.org/tranben.pdf>]

LUCAS K. Transport and social exclusion: where are we now? *Transport Pol.* 20, 105–113. 2012

MAHFOUZS (dir.). Les activités rémunérées des étudiants : quelles formes et quelle organisation ? DARES Analyse n°046. 2017. [<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-046.pdf>]

MCBRIDE A. Civic engagement, older adults, and inclusion. *Generations.* 2007; 30 : 66-71.

MERLIN P, CHOAY F. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris : PUF. 2000.

MGEN. Baromètre de la santé étudiante. MGEN et OpinionWay. 2019.

MICHON S. La culture pour tous les étudiants ? Les usages sociaux et scolaires d'un instrument de démocratisation culturelle. *Revue française de pédagogie.* 2015 ; 190 : 89-102.

MOSSANT P, SIMON A. Un étudiant sur quatre occupe un emploi, en lien ou non avec ses études. *Flash n°70.* INSEE Auvergne-Rhône-Alpes. 2020.

OBSERVATOIRE DE LA SANTE DES ETUDIANTS DE GRENOBLE (OSEG). La santé des primo-inscrits. *Bulletin n°10.* 2016. [https://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/oseg-n-10-l1-2014_1544171632497-pdf?ID_FICHE=45385]

OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE (OVE). Enquête nationale conditions de vie des étudiants 2016. 2017.

OCTOBRE S. Du féminin et du masculin : Genre et trajectoires culturelles. *Réseaux.* 2011 ; 168-169(4) : 23-57.

OLDENBURG R. Food, Drink, Talk, and the Third Place. *Journal of Gastronomy.* 1990; 3-15.

PADDIEU F. L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole newyorkaise : la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale. *Vertigo.* 2012 ; 12 (2). [<http://vertigo.revues.org/12699>]

PINTO V. L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur. *Actes de la recherche en sciences sociales.* 2010 ; 3(183) : 58-71.

PLUVINAGE M. Pour une histoire sociale du jardinage, *Les Carnets du paysage*, n°9-10, pp. 139-148, 2003.

POITRIN L, REYNAUD E. Pourquoi Les Jeunes Mangent-Ils Si Mal ? Étude des freins à la consommation alimentaire idéale. Colloque ISEOR-formation. 16 et 17 juin 2020. [<https://iseor-formation.com/pdf/ACTESCOLODC2020/POITRIN.pdf>]

PRAZNOCZY C. Les bénéfiques et les risques de la pratique du vélo - Évaluation en Île-de-France. *Observatoire régional de la santé d'Île-de-France*, coll. Politique de santé publique. 2012, 163.

PROMOSANTE ILE DE FRANCE. Littératie En Sante- De l'accès à l'utilisation de l'information santé. 2019. Dossier en ligne : [<https://www.promosante-idf.fr/dossier/litteratie>]

PROMOTION SANTE SUISSE. Outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention. 2005.

PROSHANSKY, H. M., NELSON-SHULMAN, Y. AND KAMINOFF, R. D. The role of physical settings in life-crisis experiences. In I. Sharon and C. Spielberger (eds), *Stress and Anxiety* vol 6. Washington, D.C.: Hemisphere Publishing Corporation, 1979.

RAYNAUD D (DIR), CELANT N, GUILLAUMES, ROCHEREAU T. L'Enquête santé européenne -Enquête santé et protection sociale (EHIS-ESPS) (données 2014). IRDES. 2017.

RONZEAU M. Enquête sur la santé des étudiants (données 2016), *Observatoire de la vie étudiante (OVE)*. 2018. [http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/Reperes_sante_etudiants_2018.pdf]

SAINT-PIERRE L, LAMARRE MC, SIMOS J. L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) : une démarche intersectorielle pour l'action sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé. *Global Health Promotion.* 2014 ; 21 (Suppl. 1): 7–14.

SCHRADIE J. The Great Equalizer Reproduces Inequality: How the Digital Divide Is a Class Power Divide. *Political Power and Social Theory*. 2020; 37: 81-101. SERVET M. Les Bibliothèques troisième lieu, 2010. [<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001.pdf>]

SIMOS J, SPANSWICK L, PALMER N, CHRISTIE D. The role of health impact assessment in Phase V of the Healthy Cities European Network. *Health Promotion International*. 2015 ; 30 (suppl. 1): i71–i85.

SMEREP. Santé des étudiants et des lycéens. SMEREP et OpinionWay. 2018.

STANKOV, IVANA, LEANDRO M T GARCIA, MARIA ANTONIETTA MASCOLLI, FELIPE MONTES, JOSÉ D MEISEL, NELSON GOUVEIA, OLGA L SARMIENTO, ET AL. "A Systematic Review of Empirical and Simulation Studies Evaluating the Health Impact of Transportation Interventions". *Environmental Research*. 2020 ; 186 : 109519. [<https://doi.org/10.1016/j.envres.2020.109519>]
UNLY. Égalités des chances dans l'éducation supérieure. Enquête menée auprès des étudiants en juillet 2019.

WEGMULLER F, DUCHEMIN E. Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. *Vertigo*. 2010 ; 10 (2). [<http://vertigo.revues.org/10445>]

ZILLONIZ S. L'activité rémunérée des étudiants et ses liens avec la réussite des études. *Travail et emploi*. 152: 89-117.



EIS

2021

Cette EIS a reçu le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, de la Ville de Chambéry et de l'Université Savoie-Mont-Blanc.

Nous remercions les nombreuses personnes ayant participé au bon déroulement de cette évaluation d'impact sur la santé.



Accompagnement de l'EIS et rédaction

Mélanie Villeval Chargée de projets, IREPS ARA :

melanie.villeval@ireps-ara.org

Lucie Anzivino Chargée d'études, ORS ARA :

lucie.anzivino@ors-auvergne-rhone-alpes.org

Contacts Ville de Chambéry et Université Savoie Mont-Blanc

Myriam Combet, Direction jeunesse, vie étudiante & relations internationales de la Ville de Chambéry :

m.combet@mairie-chambery.fr

Corinne Reynaud, Directrice Santé publique, habitat handicap, Ville de Chambéry :

c.reynaud@mairie-chambery.fr

Laurence Serrat-Perdoux, médecin Directrice du service de santé étudiant, Université Savoie Mont Blanc :

laurence.serrat@univ-smb.fr

Aurélié Goyer, Directrice des Etudes et de la Vie Etudiante, Université Savoie Mont Blanc :

aurelie.goyer@univ-smb.fr



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
www.ireps-ara.org



EMERGENCE
Dispositif d'Appui
en Prévention & Promotion
de la Santé
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES